

**DEPARTEMENT ECONOMIE**

**ET SOCIOLOGIE RURALES**

**SCHEMA STRATEGIQUE**



## **Schéma Stratégique du Département Economie et Sociologie Rurales**

**juillet 1999 – juillet 2003**

**version préparée pour les directoriales de juin 1999**

Le schéma stratégique du département Economie et Sociologie Rurales (ESR) présenté ci-dessous couvre la période juillet 1999 – juillet 2003. Il est le fruit d'une réflexion collective menée au sein du département depuis le début de l'année 1999. Le travail a associé l'équipe de direction du département, les animateurs scientifiques des champs thématiques, les animateurs de la cellule d'interface avec les autres départements de l'institut, le conseil scientifique du département (CSD) et les personnels du département par le biais des directeurs d'unités (DU) et des responsables scientifiques d'équipes (RSE). Les différents éléments du document ont notamment été présentés et discutés à l'occasion de réunions du CSD (03/02/1999, 23/02/1999, 31/03/1999 et 31/05/1999) et des DU/RSE (05/01/1999 et 31/03/1999).

Le document est organisé selon le plan proposé dans le courrier du Directeur Général du 23 décembre 1998. Il se compose donc de deux parties, i.e., A. les grandes orientations stratégiques et scientifiques et B. les lignes directrices en matière d'organisation et de partenariat. Toutefois, le dispositif interne de recherche relatif à un champ thématique donné est présenté immédiatement à la suite de la description de ce dernier dans la mesure où il correspond à la traduction concrète, en matière d'organisation interne, des orientations stratégiques et scientifiques.

### **A. Les grandes orientations stratégiques et scientifiques**

#### **A.1. Missions et objectifs de recherche du département**

Le département ESR a pour mission de mobiliser des compétences scientifiques nécessaires au développement de recherches en sciences sociales dans les champs d'activité de l'INRA, en synergie avec les autres départements de recherche de l'institut. Notre mission s'inscrit principalement dans les axes stratégiques F (aider la décision des agents économiques et favoriser l'emploi) et G (informer le citoyen et éclairer la décision publique) de l'institut.

Les sciences sociales sont naturellement sollicitées dès qu'il s'agit de questions relatives à la politique agricole, à l'organisation des filières agro-alimentaires, à la consommation alimentaire, à l'environnement, à l'aménagement du territoire, au développement et à la localisation des activités économiques, à l'emploi, ou aux conditions de production et de diffusion des connaissances scientifiques. Dans le cadre des débats publics sur ces questions, elles constituent le fondement scientifique de toute réflexion sur les rapports des citoyens au monde agricole et rural, à la sécurité alimentaire ou à l'environnement. Il est donc légitime d'attendre des sciences sociales à l'INRA qu'elles fournissent les instruments conceptuels et opérationnels permettant d'éclairer les décisions des acteurs et les choix publics, et qu'elles produisent les cadres analytiques permettant de comprendre les modes d'organisation du monde économique et social.

La proximité entre les objets de recherche du département ESR et les enjeux de société engendre cependant le risque d'une (trop grande) "instrumentalisation" des recherches en sciences sociales, en demandant à ces dernières d'être directement et immédiatement utilisables. Force est en effet de constater que les sciences sociales sont très souvent perçues comme occupant une place à part dans l'ensemble des recherches de l'institut. Certains attendent ainsi des économistes qu'ils soient essentiellement au service des autres scientifiques de l'institut, par exemple en réalisant à l'aval d'une innovation technique un calcul de rentabilité ou une étude de marché. D'autres attendent des spécialistes des sciences sociales qu'ils se situent en amont des autres disciplines, notamment en indiquant les recherches bio-techniques qu'il conviendrait de réaliser.

Or, pour répondre aux multiples questions touchant à l'agriculture, à l'agro-alimentaire, à la consommation alimentaire, à l'environnement et à l'espace, dans leurs composantes économiques et sociales, il est nécessaire d'opérer un détour qui peut paraître (trop) long à certains. Les questions doivent d'abord être formulées dans le langage propre aux disciplines des sciences sociales, i.e., pour ce qui concerne le département ESR, essentiellement l'économie, la sociologie, l'histoire et le droit. Ces questions doivent ensuite faire l'objet de recherches inscrites dans la logique des disciplines mobilisées et validées par les communautés scientifiques correspondantes.

Un tel détour est loin d'être un jeu gratuit. Un exemple simple, tiré de l'économie de l'environnement, illustrera sans doute mieux ce point qu'un discours rhétorique. La question posée est la suivante : faut-il taxer (et si oui, à quel niveau) les producteurs de porcs en Bretagne pour réduire d'un pourcentage significatif donné les rejets en nitrates des élevages ? Pour répondre à cette question, il ne suffit pas d'estimer une fonction de réaction de la production porcine à une éventuelle taxe sur le prix de vente du produit (ce qui, en passant, exigerait sans doute l'utilisation de techniques d'estimation sophistiquées – on ne peut que très difficilement faire des expériences de laboratoire pour observer directement les réactions de l'offre à une variation du prix du bien). Il est nécessaire d'inscrire cette question dans le champ plus large de l'économie publique au centre duquel le concept d'externalité (négative) joue ici un rôle essentiel. Il faut aussi comprendre les raisons qui ont conduit à ce que les élevages porcins soient, pour l'essentiel, localisés dans l'ouest de la France. Les raisons sont multiples, allant de l'économie (faibles coûts d'approvisionnement en matières premières) à l'histoire agricole de la région. Il est également nécessaire de se poser la question de l'opportunité d'utiliser l'instrument économique de la taxation par rapport à d'autres mesures, par exemple un contingentement direct de la production. Que sait-on aujourd'hui des effets directs et indirects de ces deux politiques économiques ? Cette énumération partielle a pour intérêt principal d'illustrer que pour aborder des questions directement issues de la "demande sociale", il est nécessaire de disposer de cadres et d'instruments d'analyse spécifiques aux disciplines des sciences sociales. Il faut donner les moyens et permettre aux chercheurs des sciences sociales de construire ces cadres et instruments d'analyse.

L'ambition scientifique du département ESR est donc de développer des cadres et des instruments d'analyse permettant de répondre, d'un point de vue économique et social, aux questions correspondant aux missions et aux champs de compétences de l'institut. Elle est aussi de comprendre les comportements et les décisions des agents économiques et ainsi d'éclairer la décision publique, en liaison étroite avec les nombreux partenaires avec lesquels nous travaillons (acteurs des filières agro-alimentaires et décideurs publics européens, nationaux et régionaux). Cette ambition ne peut être satisfaite que si les travaux du département correspondent à une aide à la décision objectivement attestée, et donc à des programmes de recherche basés sur des concepts et des théories certifiés par les communautés scientifiques pertinentes. Cette exigence s'applique aux différentes disciplines des sciences sociales et la diversité des approches est un atout, compte tenu notamment de la complexité des questions auxquelles le département ESR doit répondre.

La diversité des objets de recherche auxquels pourraient légitimement se consacrer les chercheurs du département ESR est telle que nul classement ne peut la refléter de manière totalement satisfaisante. Nous avons cependant procédé à un regroupement des recherches du département en quatre champs thématiques qui articulent, de la manière la plus satisfaisante possible, la logique scientifique des unités et équipes de recherche, les problématiques des différentes disciplines sollicitées et les objets spécifiques auxquels elles s'appliquent.

## **A.2. Champs thématiques et orientations prioritaires**

Les recherches du département ont donc été regroupées en quatre champs thématiques :

- Le champ thématique 1 (production, marchés et échanges agricoles) rassemble les recherches relatives aux exploitations agricoles, à la politique agricole, aux échanges de produits agricoles et agro-alimentaires et aux négociations agricoles internationales. Ces travaux sont essentiels pour éclairer la décision publique. Ils mobilisent des cadres d'analyse et des instruments issus pour l'essentiel de l'économie de production, de l'économie de la famille, du droit rural, du droit des sociétés, de l'économie publique, de l'économie internationale et de la macro-économie.
- Le champ thématique 2 (transformation et distribution des produits agro-alimentaires) met l'accent sur les processus économiques et sociaux d'organisation des filières agro-alimentaires, de définition des produits et de la qualité, et de diffusion des innovations. Les disciplines mobilisées sont principalement la gestion, l'économie industrielle (dans les différentes acceptions de ce terme), l'économie du changement technique et la sociologie de l'innovation.
- Le champ thématique 3 (consommations alimentaires, risques alimentaires) adopte le point de vue du consommateur et étudie les modes de détermination des comportements alimentaires, en mettant l'accent de façon croissante sur la question des risques. Les travaux empruntent pour cela des analyses propres à l'histoire des pratiques alimentaires, à la sociologie de la formation des goûts, à l'économie de la consommation et à l'économie expérimentale.
- Le champ thématique 4 (environnement et espaces ruraux) est consacré, d'une part aux questions relatives à la gestion et à l'évaluation des ressources, aux pollutions et aux moyens de les contenir, d'autre part à l'analyse des phénomènes spatiaux et territoriaux. Les disciplines mobilisées sont essentiellement l'économie, la sociologie et le droit de l'environnement et des ressources, l'économie spatiale, l'économie régionale, l'économie publique, l'économie et la sociologie des organisations.

Même si certains programmes de recherche sont transversaux à ces quatre champs, c'est essentiellement sur la base de ce regroupement que sont définis les orientations prioritaires, la politique de mobilité et de redéploiement, la politique d'association notamment sous la forme d'unités mixtes de recherche, et le plan de recrutement pour les quatre prochaines années.

### ***Champ thématique 1 : production, marchés et échanges agricoles***

#### **Objectifs**

Les recherches relevant de ce premier champ thématique peuvent être classées en deux catégories, la première correspondant à des travaux sur le fonctionnement et l'adaptation des exploitations agricoles françaises et communautaires, la seconde à des travaux sur le fonctionnement et l'évolution des marchés et des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires. Ces recherches sont mobilisées pour développer des analyses des stratégies pour l'agriculture et l'agro-alimentaire français et européen dans le contexte des relations internationales et des "nouvelles" attentes de la société à l'égard de l'agriculture. Les liens avec les trois autres champs thématiques du département sont importants, notamment le champ 4 relatif à l'environnement et aux espaces ruraux dans le contexte actuel d'une plus grande intégration de la politique agricole des marchés, de l'environnement et du développement rural.

Les travaux centrés sur les exploitations agricoles, françaises et communautaires, visent à caractériser leur fonctionnement et à étudier leur adaptation aux changements de l'environnement économique, en particulier dans le cadre des réformes de la politique agricole commune (PAC). Des recherches sont également consacrées à l'analyse de l'évolution du cadre juridique des exploitations agricoles.

Les recherches sur les marchés et les échanges de produits agricoles et agro-alimentaires sont de deux types :

- Il s'agit d'abord de travaux descriptifs et prospectifs portant sur des marchés, des pays, des produits et/ou des politiques spécifiques. A titre d'illustrations, citons les travaux sur l'offre de grains et l'alimentation animale en Chine, l'offre de produits oléagineux en Argentine et au Brésil, ou les évolutions des offres de produits agricoles et agro-alimentaires dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans la perspective de leur intégration à l'Union européenne (UE).
- Il s'agit ensuite de modélisations quantitatives des marchés et des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires. Le cadre général des travaux est celui de l'ajustement des politiques agricoles dans les pays industrialisés. Les analyses ont le plus souvent pour origine les problèmes de la PAC qui exigent un point de vue international, en premier lieu parce que l'UE est potentiellement en mesure d'influencer les prix mondiaux de nombreux produits agricoles et agro-alimentaires, en deuxième lieu parce que l'UE est un exportateur croissant de produits agricoles et agro-alimentaires de zone tempérée, en troisième lieu parce que la politique agricole de l'UE ne peut plus aujourd'hui être définie sans tenir compte des réglementations internationales en vigueur et en préparation (i.e., l'accord agricole de l'Uruguay Round (AAUR) de 1994 et le prochain cycle des négociations agricoles multilatérales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), cycle qui doit commencer avant la fin de l'année 1999).

## **Atouts et faiblesses ; dispositif interne de recherche**

### *- Fonctionnement et adaptation des exploitations agricoles françaises et communautaires*

Il est nécessaire de maintenir un potentiel significatif de recherche et d'expertise sur le thème traditionnel de l'économie de la production appliquée aux exploitations agricoles françaises et communautaires, thème qui correspond à une demande sociale très forte (Commission européenne, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, organisations professionnelles agricoles, etc.) et sur lequel le département est pratiquement le seul collectif en France à développer des recherches. De nouvelles recherches sont nécessaires de façon à intégrer les progrès récents des techniques de modélisation, d'estimation et de calibration dans les outils de simulation développés (par exemple, la programmation mathématique positive ou la méthode d'estimation des paramètres par le maximum d'entropie). Il est également nécessaire d'enrichir les cadres théoriques et de développer de nouveaux outils de simulation pour répondre de façon appropriée à la nouvelle instrumentation des politiques publiques (passage d'un soutien des revenus essentiellement assuré par des prix garantis à un soutien par le biais d'aides directes) et à la contractualisation croissante des relations entre les agriculteurs et leur environnement (impact des aides directes de soutien des revenus sur les choix et les niveaux de production, prise en compte des risques de production et des risques de prix, modélisation des instruments de stabilisation des revenus agricoles, incorporation de la dimension "ménage agricole" de façon à étudier le comportement des agriculteurs en matière d'offre de travail, de patrimoine et de retraite, etc.).

Les deux points faibles du département ESR sont ici la non couverture de certaines orientations productives, notamment les productions hors-sol, et la dispersion des recherches au sein de collectifs de recherche de taille modeste à Grignon, Nancy, Nantes, Rennes, Theix et Toulouse. Sur ce dernier point, un fonctionnement en réseau initié depuis le début de l'année 1999 permet cependant d'accroître les synergies et les complémentarités, d'impliquer des jeunes chercheurs et de renforcer les liens avec les travaux des deux équipes "leader" de ce champ thématique 1, i.e., l'équipe du LESPA (Laboratoire d'Evaluation des Stratégies et des Politiques pour l'Agri-alimentaire) à Grignon et l'équipe PAM (Politique Agricole et Modélisation) à Rennes. Il faut en outre se fixer pour objectifs une meilleure valorisation académique des travaux et une extension de ceux-ci à l'UE (par le biais, en particulier, d'un accroissement des collaborations avec des équipes européennes également situées sur ce thème).

A ce stade, il est important de noter que la présente version du schéma stratégique se traduit par un abandon des recherches en gestion des exploitations agricoles dans le département ESR. Cette décision est motivée par, i) la difficulté à définir une problématique de recherche sur ce thème qui soit facilement valorisable sur le plan académique, et donc la difficulté à recruter de jeunes scientifiques intéressés et compétents, ii) le faible effectif du département sur ce thème compte tenu de l'absence, aujourd'hui et/ou à brève échéance, de chercheurs confirmés pour encadrer d'éventuelles recrues, et iii) le fait que le marché du conseil en gestion des exploitations agricoles est occupé par de nombreux organismes, notamment les écoles d'ingénieurs agricoles et les centres de gestion.

### *- Fonctionnement et évolution des marchés et des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires*

Les travaux prospectifs portant sur des marchés, des pays, des produits et/ou des politiques spécifiques sont, le plus souvent, réalisés par des chercheurs confirmés, mais "isolés" dans le département ESR (au sens où ils ne sont pas intégrés dans un collectif important à l'intérieur du département même si, naturellement, ils

entretiennent d'étroites collaborations avec des chercheurs extérieurs travaillant sur le même thème). A défaut d'une réelle intégration de ces recherches "isolées" dans l'ensemble des travaux portant sur les marchés et les échanges (cf. infra), une meilleure diffusion des résultats des travaux doit être recherchée. Ceci pourrait prendre, par exemple, la forme d'un travail régulier de synthèse des études de prospective alimentaire mondiale réalisées par les différents organismes internationaux. En plus de la synthèse, les chercheurs pourraient utiliser leurs travaux personnels pour approfondir un point particulier et/ou discuter la validité de telle ou telle hypothèse. Ce travail de synthèse serait utile, non seulement aux chercheurs travaillant sur la modélisation des échanges agricoles et les négociations agricoles internationales, mais également à un public plus large qui va des chercheurs des autres départements de l'institut aux décideurs publics nationaux et européens.

Le point fort du département sur le thème des marchés et des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires est l'existence de deux équipes "leader", l'équipe du LESPA (Laboratoire d'Evaluation des Stratégies et des Politiques pour l'Agri-alimentaire) à Grignon et l'équipe PAM (Politique Agricole et Modélisation) à Rennes. Les travaux de ces deux équipes sont reconnus par les pairs et les partenaires d'application, notamment l'Organisation de Co-opération et de Développement Economique (OCDE), la Commission européenne et le Ministère français de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche. Sur le plan scientifique, il faut cependant souligner le risque d'un confinement à la sphère des économistes agricoles dans la mesure où la valorisation des travaux auprès des économistes "généralistes" est difficile et, à ce jour, trop limitée.

Forte demande sociale et nouvelles questions de recherche justifient un renforcement du potentiel de recherche du département sur le thème de la modélisation des marchés et des échanges des produits agricoles et agro-alimentaires, des réformes de la PAC et des négociations agricoles multilatérales à l'OMC. Il est nécessaire, en particulier, de renforcer les deux équipes "leader" identifiées ci-dessus. L'accroissement du potentiel de recherche est ici justifié par la nécessité d'enrichir les cadres théoriques de référence en intégrant les nouvelles dimensions des politiques agricoles, i.e., la réinstrumentation des politiques de soutien des revenus agricoles, les analyses des politiques de stabilisation des revenus agricoles, les effets des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, la prise en compte d'objectifs non strictement agricoles tels que le bien-être animal, la qualité et la sûreté des produits, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire, etc. Il faut donc renforcer les compétences actuelles du département en économie publique, en économie internationale et en techniques de modélisation. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre de la participation du département ESR à différents programmes de recherche ayant pour objectifs de développer un module européen détaillé de modèles mondiaux des productions et des échanges agricoles, en particulier les modèles GTAP (Global Trade Analysis Project) et FAPRI (Food and Agricultural Policy Research Institute).

La création d'une unité mixte de recherche (UMR) entre l'unité ESR de Grignon et le département d'économie de l'institut national agronomique Paris-Grignon s'inscrit dans le cadre de cet effort. Les chercheurs de cette UMR travaillent déjà en étroite collaboration avec ceux de l'équipe PAM de Rennes (par le biais, notamment, d'un programme européen centré sur le prochain cycle des négociations agricoles multilatérales). La coordination des travaux ne devrait donc pas être difficile. En outre, la création de cette UMR doit être l'occasion d'une collaboration mutuellement profitable entre les scientifiques de l'UMR et ceux du LEA (Laboratoire d'Economie Appliquée) du boulevard Jourdan à Paris de façon à profiter des compétences scientifiques reconnues des chercheurs du LEA et de leur insertion dans un environnement scientifique d'excellence.

## ***Champ thématique 2 : transformation et distribution des produits agro-alimentaires***

### **Objectifs**

Les recherches sur la transformation et la distribution des produits agro-alimentaires ont pour objectifs :

- i) d'étudier les modes d'organisation interne des firmes et des groupes,
- ii) d'analyser les relations verticales le long de la chaîne producteurs-distributeurs-transformateurs,
- iii) d'étudier les stratégies des firmes en matière de politique de qualité, et
- iv) d'étudier les processus de création, d'adoption et de diffusion des innovations, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les biotechnologies.

Les recherches sur les modes d'organisation des firmes et des groupes agro-alimentaires visent à caractériser ces modes, à identifier les déterminants des évolutions, à évaluer les efficacités comparées de différentes structures organisationnelles, etc. Ces travaux fournissent des méthodologies et des résultats pour guider les décisions des firmes en matière de choix d'un mode d'organisation. Les recherches sur les relations verticales producteurs-transformateurs-distributeurs visent également à éclairer les décisions. Les travaux portent sur la mesure des pouvoirs de marché des acteurs des filières agro-alimentaires, sur la transmission des prix et le partage de la valeur ajoutée le long de ces filières, sur l'analyse de différents schémas de relations contractuelles, notamment en termes d'efficacité, etc. Les recherches sur la qualité analysent les stratégies des firmes en matière de signalisation de la qualité (appellations, labels, etc.) et étudient les impacts des stratégies de signalisation et de différenciation des produits sur les firmes, les filières et les secteurs pertinents. Enfin, les recherches sur les innovations étudient les sources de l'innovation dans les industries agro-alimentaires, le rôle joué par l'innovation dans la compétitivité des firmes, les conditions de réussite des processus d'innovation au niveau des firmes, des réseaux de firmes et des laboratoires de la recherche publique, et l'impact des politiques publiques sur la création et la diffusion de l'innovation.

### **Atouts et faiblesses ; dispositif interne de recherche**

#### *- Organisation industrielle, qualité des produits*

Sur les trois premiers thèmes identifiés ci-dessus, le premier atout du département ESR est l'existence d'une équipe "leader", l'équipe MAIA (Marchés Agricoles et Industries Agro-alimentaires) à Toulouse. Cette équipe satisfait aux critères de la reconnaissance par la communauté scientifique des pairs, y compris les économistes "théoriques" de l'économie industrielle, et les partenaires d'application. Elle bénéficie d'un environnement scientifique d'excellence, i.e., l'université de Toulouse I et l'institut d'économie industrielle, et elle entretient des liens étroits avec les chercheurs des équipes "leader" du champ thématique 1. Ces relations doivent être développées, et le rôle moteur assuré par l'équipe MAIA sur le champ thématique 2 encouragé.

Le même constat peut être fait pour les chercheurs de l'équipe GENEPI (Gestion de l'Entreprise et Instrumentation) de l'unité ESR de Grignon qui travaillent en gestion industrielle et en économie industrielle, i.e., en organisation industrielle. La valorisation académique des recherches est bonne. Les liens entretenus individuellement avec des chercheurs du laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique sont mutuellement profitables et il est temps d'officialiser cette collaboration sur le plan institutionnel. Il est toutefois nécessaire d'élargir le domaine d'application des chercheurs concernés, domaine qui est aujourd'hui trop limité à la filière

viti-vinicole. C'est pourquoi nous proposons de créer une nouvelle unité qui regrouperait les chercheurs de l'équipe GENEPI travaillant en organisation industrielle et les chercheurs de l'unité LEIAA (Laboratoire d'Economie Industrielle Agro-Alimentaire) d'Ivry-sur-Seine. Il s'agit ici d'une opération clé pour le département ESR qui répond au souci de développer une deuxième unité/équipe "leader" sur le champ thématique 2 par association,

- d'une part de chercheurs plutôt jeunes, bénéficiant d'une reconnaissance scientifique claire, mais peut-être insuffisamment insérés dans le département,
- d'autre part de chercheurs confirmés, avec des compétences reconnues par les partenaires sociaux en termes d'analyse des filières, en particulier les filières viandes.

Cette nouvelle unité/équipe serait localisée à Ivry-sur-Seine. Cette implantation doit être encouragée par des redéploiements internes et par des recrutements. Elle répond aussi à la volonté de réorganisation du site d'Ivry-sur-Seine autour de trois unités, i.e., l'unité susmentionnée en organisation industrielle sur le champ thématique 2, l'actuelle unité CORELA (Laboratoire de Recherches sur la Consommation) d'Ivry-sur-Seine sur le champ thématique 3 et l'actuelle unité STEPE (Sociétés, Techniques, Environnement et Politiques Economiques) d'Ivry-sur-Seine sur les champs thématiques 4 et 3.

Une troisième équipe sur le thème de la transformation et de la distribution des produits agro-alimentaires serait constituée à Montpellier, sur la base de l'actuelle équipe GECO (Groupe d'Etudes des Coordinations dans les Filières). La constitution de cette troisième équipe s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'unité ESR de Montpellier autour de deux projets scientifiques fédérateurs, i.e., un projet portant sur les marchés et l'organisation des filières agro-alimentaires (champ thématique 2) et un projet portant sur la coordination des politiques publiques, du local au global (champ thématique 4). Le projet scientifique de cette nouvelle équipe sur le champ thématique 2 doit encore être affiné, notamment dans la perspective de la création d'une unité mixte de recherche avec des enseignants-chercheurs de l'ENSA de Montpellier. Il est nécessaire, en particulier, de définir clairement les domaines privilégiés d'application qui devraient inclure les produits méditerranéens, compte tenu des réformes de l'OCM des fruits et légumes dans l'UE et des perspectives d'association entre cette dernière et les pays africains méditerranéens. A condition d'une définition précise du projet scientifique, la constitution de ce troisième pôle sur le thème de la transformation et de la distribution des produits agro-alimentaires doit aussi être encouragée.

L'unité UREQUA (Unité de REcherches sur l'Economie des Qualifications Agro-alimentaires) du Mans s'inscrit également dans le champ thématique 2. Le principal atout de cette unité est de mener des travaux en étroite collaboration avec de nombreux acteurs des filières agro-alimentaires. Afin d'accroître la reconnaissance scientifique de ces travaux, il est nécessaire de renforcer les liens avec les deux unités "leader" sur ce champ.

Il est clair qu'un fonctionnement en réseau des différentes unités/équipes travaillant sur le thème de la transformation et de la distribution des produits agro-alimentaires est nécessaire. L'objectif principal est de mieux articuler les recherches de façon à offrir une capacité d'analyse des principaux défis auxquels le secteur agro-alimentaire français et communautaire doit faire face. Les insuffisances actuelles se situent essentiellement au niveau de l'agro-fourriture, de certains secteurs agro-alimentaires d'aval, notamment les céréales transformées

et les produits frais<sup>1</sup>, de la prise en compte de la dimension internationale (analyses des stratégies à l'exportation des firmes et des groupes agro-alimentaires, et examen des conditions de la concurrence sur les marchés internationaux des produits agro-alimentaires transformés), de la coopération agricole et de ses conséquences sur l'organisation des filières, etc.

#### *- Recherche-développement, innovations*

Dans un organisme public de recherche tel que l'INRA, les travaux sur les conditions économiques et sociales de la production et de la diffusion des connaissances scientifiques ont une importance première. Les recherches du département ESR sur le thème général de l'innovation et de l'économie de la science sont aujourd'hui principalement réalisées par l'équipe SERD (Sociologie et Economie de la Recherche-Développement) à Grenoble, ainsi que par quelques chercheurs de l'unité de Montpellier regroupés au sein de l'activité CTESI (Changements TEchniques dans les Systèmes Industriels). Deux points doivent être clairement soulignés : l'importance de cette thématique de recherche et la nécessité de disposer dans le département d'un collectif de recherche structuré et important sur ce thème. Les incertitudes qui existent à l'heure actuelle à Grenoble, au niveau du projet scientifique (difficultés à définir un projet collectif clair) et au niveau de la structuration du dispositif (difficultés à identifier les bons partenaires dans la perspective de création d'une unité mixte de recherche), font qu'il est difficile d'envisager un renforcement à court terme de l'équipe SERD. C'est clairement une situation où nous devons saisir l'opportunité d'une révision à mi-parcours du schéma stratégique en utilisant les deux prochaines années pour préciser la stratégie du département sur le thème de l'innovation, de la recherche-développement et du changement technique, en termes de définition d'un projet scientifique et de structuration du dispositif de recherche.

### ***Champ thématique 3 : Consommations alimentaires, risques alimentaires***

#### **Objectifs**

Les recherches sur la consommation alimentaire sont centrées sur les pays à hauts revenus, notamment la France. Ce sont donc les comportements alimentaires dans un contexte d'abondance qui sont analysés. La saturation quantitative de la consommation alimentaire et la fin de l'évolution de sa structure (i.e., l'arrêt de la substitution séculaire des aliments d'origine végétale par des aliments d'origine animale) impliquent que la demande va dépendre de façon croissante des caractéristiques des produits et des informations sur ces dernières. La sensibilité croissante des consommateurs aux risques alimentaires, plus généralement aux informations nutritionnelles, illustre clairement ce point. Dans un contexte de concurrence généralisée entre biens alimentaires, l'analyse de l'évolution des préférences des consommateurs et des comportements de choix en situation d'information complexe constitue le cœur des recherches du département sur le champ thématique 3.

L'objectif principal des recherches sur la consommation alimentaire est donc de comprendre les mécanismes des choix des consommateurs, ce qui suppose :

---

<sup>1</sup> Une "répartition" possible, mais non exclusive, des produits entre les différentes unités/équipes pourrait être : les céréales transformées et les produits laitiers à Toulouse, les vins et les viandes à Ivry-sur-Seine, et les produits "méditerranéens", en

- i) d'étudier comment se forment et évoluent les préférences,
- ii) d'observer les consommations et les pratiques alimentaires, et
- iii) de modéliser les choix, d'analyser les processus de décision et les facteurs qui les influencent.

La question des risques est, pour une large part, transversale aux quatre champs thématique du département. A côté des recherches centrées sur l'analyse des comportements de production et de consommation en présence de risques, des travaux sont également consacrés à l'analyse des risques collectifs et des stratégies des acteurs face à ces risques. Il s'agit d'étudier la construction sociale des risques sur la base, par exemple, des deux exemples des organismes génétiquement modifiés (OGM) et de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) : perceptions des risques, comportement des acteurs face aux risques, mise sur agenda des risques, rôle des comités d'experts dans l'évaluation et la gestion des risques, etc.

### **Atouts et faiblesses ; dispositif interne de recherche**

#### *- Consommations alimentaires*

Pour l'essentiel, les forces du département sur le champ thématique 3 se situent au sein de l'unité "leader" CORELA (Laboratoire de Recherches sur la Consommation) à Ivry-sur-Seine, même si d'autres équipes/chercheurs travaillent également sur ce thème et notamment sur les questions relatives à la qualité des produits et à la sécurité alimentaire.

La première force de l'unité CORELA est d'associer au sein d'un même collectif des chercheurs relevant de plusieurs disciplines des sciences sociales, i.e., l'histoire, la sociologie et l'économie. Le deuxième atout de l'unité CORELA, plus généralement des recherches sur la consommation alimentaire menées dans le département, est de développer d'étroites collaborations avec plusieurs départements bio-techniques de l'institut, notamment les départements relevant de la Direction Scientifique NHSA (Nutrition Humaine et Sécurité Alimentaire). Les projets actuellement à l'étude avec ces derniers sont l'analyse expérimentale des facteurs qui déterminent les choix de consommation alimentaire, les méthodes d'évaluation des probabilités de dépassement des seuils critiques de consommation et l'évaluation des risques alimentaires, et l'analyse des effets de l'information nutritionnelle sur les choix alimentaires.

Les effectifs du département sur le thème des consommations alimentaires et des risques alimentaires sont particulièrement modestes (18 scientifiques et 8 ingénieurs) au regard de l'importance stratégique des questions étudiées dans le cadre de cette orientation de recherche. Il est donc nécessaire de renforcer notre dispositif, en permettant le développement de l'unité "leader" CORELA par recrutement équilibré d'historiens, de sociologues et de micro-économistes de façon à maintenir la pluridisciplinarité qui caractérise aujourd'hui cette unité.

C'est parce qu'il est impossible de comprendre les pratiques de consommation sans une approche historique qu'il faut renforcer notre dispositif par le recrutement d'un historien de la consommation alimentaire au 20<sup>ème</sup> siècle. C'est pour la même raison qu'il faut renforcer la sociologie sur le thème de la formation et de l'évolution des préférences des consommateurs.

Le développement de l'unité CORELA doit se faire dans le cadre de la restructuration du site d'Ivry-sur-Seine. La constitution d'une unité "leader" en organisation industrielle sur ce même lieu (cf. supra) rendra possible la mise en œuvre d'une réelle politique d'animation scientifique en micro-économie, en économétrie, en techniques de modélisation, etc. par regroupement d'un nombre suffisant d'économistes travaillant avec les mêmes outils et les mêmes méthodes. En d'autres termes, la constitution d'une unité "leader" en organisation industrielle à Ivry-sur-Seine permettra de rompre l'isolement parfois dénoncé par certains chercheurs de l'unité CORELA, ceci d'autant plus que ces deux unités seraient renforcées.

Les collaborations avec les chercheurs des disciplines bio-techniques de l'institut doivent être renforcées. Nous devons réfléchir aux modalités concrètes de cette transversalité, sans exclure la possibilité de structuration d'un collectif de recherche dépendant de plusieurs départements. Enfin, il est nécessaire que les recherches plus ponctuelles menées dans le département sur les comportements de consommation alimentaire en présence de risques soient mieux coordonnées. A nouveau, l'unité CORELA peut et doit assurer ce rôle de coordination.

#### *- Risques collectifs*

A l'heure actuelle, la question des risques collectifs et des stratégies des acteurs face à ces risques (producteurs, consommateurs, citoyens, pouvoirs publics, etc.) est surtout abordée par les sociologues de l'unité STEPE (Sociétés, Techniques, Environnement et Politiques Economiques) qui étudient la construction sociale et la gestion des risques liées aux activités (de production essentiellement) : perceptions des risques, comportements des acteurs face aux risques et dynamiques de recomposition sociale.<sup>2</sup> Cette thématique est également abordée par quelques chercheurs de l'équipe SERD (Sociologie et Economie de la Recherche-Développement) de l'unité ESR de Grenoble, en liaison étroite avec des chercheurs de plusieurs organismes regroupés au sein d'un collectif, le CRIDE (Collectif sur les Risques, la Décision et l'Expertise). De manière générale, les disciplines mobilisées au sein du CRIDE sont les sciences sociales autres que l'économie, notamment la sociologie des organisations, la sociologie des sciences et les sciences politiques.

Une plus grande coordination des recherches est ici clairement nécessaire. Elle sera facilitée par l'insertion dans l'unité STEPE d'un chercheur confirmé de l'unité ESR de Grenoble à l'initiative de plusieurs projets grenoblois sur cette thématique. Il est raisonnable d'ouvrir d'ores et déjà la possibilité d'un recrutement en priorité 1 d'un sociologue des risques collectifs, sous la condition d'une définition claire et précise du projet scientifique. Enfin, il est clair que les collaborations avec les disciplines bio-techniques de l'institut doivent être renforcées. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, par exemple dans le cadre de l'appel d'offres du programme CNRS sur "les risques collectifs et les situations de crise" auquel est associé l'INRA par le biais de la Direction Scientifique SED (Société, Economie et Décision).

---

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas uniquement de risques alimentaires, mais aussi de risques environnementaux. Le parti pris d'une présentation des orientations prioritaires du département, et de leurs conséquences en termes de redéploiement, de recrutement, etc. trouve ici sa plus grande limite. En outre, il eut sans doute été plus exact d'intituler le champ thématique 3 "consommations alimentaires, risques alimentaires et risques collectifs".

## *Champ thématique 4 : Environnement et espaces ruraux*

### **Objectifs**

De manière générale, il s'agit ici d'analyser comment les activités de production et de consommation modifient le milieu, notamment via les effets externes de production (pollutions) et les dynamiques d'organisation du territoire. Il est plus facile de raisonner en distinguant, d'une part les travaux sur l'environnement, d'autre part les travaux sur les espaces ruraux. Néanmoins, le regroupement des recherches sur l'environnement et les espaces ruraux au sein d'un même champ thématique n'est pas artificiel. Plusieurs questions intègrent ces deux dimensions. Ceci est le cas, par exemple, des travaux relatifs au développement durable qui sont abordés selon une optique croissance soutenable dans le cas des recherches sur l'environnement, selon une optique territoriale dans le cas des recherches sur les espaces ruraux.

Les questions étudiées revêtent une importance particulière dans un contexte où la politique agricole de l'UE tend à réorienter le soutien en faveur des "nouvelles fonctions de l'agriculture", par exemple via les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) en France. Cette réorientation offre de nombreuses perspectives de recherche. A titre d'illustrations : quelle est la valeur des aménités produites par les agriculteurs ou, en d'autres termes, quelle est la demande pour les biens non marchands fournis par ces derniers ? Quel(s) contrat(s) peut-on proposer aux exploitants agricoles pour promouvoir une agriculture "durable" produisant le maximum social d'aménités ? etc.

### *- Environnement et ressources*

Les recherches sur le thème de l'environnement concernent tout d'abord les analyses d'impact des activités sur le milieu naturel : pollutions ponctuelles (industries et communes) et pollutions diffuses (agriculture), gestion du risque de production étudié sous l'angle des interactions entre le caractère polluant de certains facteurs de production et leur propriété de réduction/augmentation du risque de production, localisation des activités de production dans des zones sensibles sur le plan environnemental, production d'aménités, etc. Il s'agit ensuite de recherches portant sur la gestion et l'évaluation des ressources : gestion privée des ressources renouvelables (eau, air, sol, paysages et forêts), évaluation des biens naturels (paysages, activités récréatives et espaces ruraux), analyse sociologique des usages et des représentations des milieux naturels, des savoir faire et des conflits d'usage et de représentation, etc. Sur la thématique de l'évaluation, les liens sont évidents avec le champ thématique 3 en particulier en termes de méthodes et d'outils (théorie du consommateur et économétrie de la demande). Il s'agit enfin de recherches portant sur les politiques environnementales et l'analyse des conséquences de ces dernières sur les marchés, l'environnement et le territoire. Sur ce dernier point, les liens sont clairs avec les recherches menées dans le cadre du champ thématique 1 et du second volet de ce champ thématique 4 (espaces ruraux), compte tenu des évolutions de la politique agricole. Notons aussi que plusieurs recherches concernent le droit de l'environnement.

A l'exception de travaux sur l'effet de serre, les différentes questions relatives à l'environnement sont principalement étudiées selon une optique domestique.

### *- Espaces ruraux*

Les recherches du département sur les espaces ruraux peuvent être regroupées en trois catégories :

- Une première classe de travaux est consacrée aux déterminants des mobilités des individus, qu'il s'agisse des mobilités liées à l'emploi, des mobilités à logique résidentielle ou des mobilités quotidiennes. Dans le premier cas, il s'agit d'étudier la place de la migration individuelle dans les processus de l'insertion professionnelle et des transitions chômage-emploi. Dans le second cas, il s'agit d'évaluer les impacts du coût du logement, du coût du transport et des aménités rurales sur les mobilités à logique résidentielle. Dans le troisième cas, il s'agit d'analyser comment les mobilités quotidiennes structurent l'espace en bassins d'emploi ou en "bassins de vie".

- D'autres travaux visent à expliquer la localisation et la dynamique des firmes, des activités et des emplois ruraux, en explicitant les mécanismes spécifiques qui peuvent jouer dans les espaces ruraux par rapport à ceux qui sont à l'œuvre dans les espaces urbains et en examinant le fonctionnement des marchés locaux du travail et les conséquences de celui-ci sur l'offre et la demande de travail en zones rurales. Des travaux visent aussi à analyser le rôle de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans le développement économique régional ou, inversement, à étudier comment les "nouvelles" fonctions de l'espace rural peuvent aider au développement des agricultures locales.

- Enfin, plusieurs travaux analysent les effets territorialisés des politiques publiques. C'est dans ce cadre qu'ont été réalisées des évaluations des politiques de développement rural et régional (régions Bretagne et Bourgogne). Ces travaux avaient essentiellement un caractère d'étude et d'expertise. Ils évoluent aujourd'hui vers l'analyse économique de l'intervention publique et de ses effets locaux.

Toutes ces questions sont abordées selon des approches qui associent plusieurs disciplines des sciences sociales, i.e., l'économie publique (locale), l'économie spatiale, l'économie géographique, l'économie du travail, l'économétrie, la modélisation quantitative, l'économie des organisations, la sociologie des organisations et la géographie quantitative.

### **Atouts et faiblesses, dispositif interne de recherche**

#### *- Environnement et ressources*

Les recherches du département en économie de l'environnement sont organisées autour de deux unités/équipes "leader", l'unité mixte de recherche LEERNA (Laboratoire d'Economie de l'Environnement et des Ressources NATurelles) à Toulouse et l'équipe PER (Politiques de l'Environnement et Risques) à Rennes. A ces deux unités/équipes, s'ajoutent une équipe de taille nettement plus faible - l'équipe R&A (Régulation, Environnement et Agriculture) à Grenoble - et quelques chercheurs isolés qu'il convient d'inciter à s'associer aux unités/équipes "leader", y compris par mobilité géographique. Les économistes de l'environnement travaillent en étroite collaboration, et de nombreux travaux sont menés en associant des chercheurs de Toulouse, Rennes et Grenoble. En revanche, les liens avec les sociologues de l'environnement du département, pour l'essentiel localisés dans l'unité STEPE, sont très faibles. L'association d'unités de juristes spécialisés en droit de l'environnement, le CRIDEAU (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme) à Limoges et le CREDECO (Centre de REcherche en Droit ECONomique) à Nice), permet en outre

d'élargir le champ des compétences disciplinaires. Nous devons clairement travailler à une meilleure coordination des recherches.

Le premier atout du département sur le thème de l'économie de l'environnement est la reconnaissance scientifique, aux niveaux national et international, des travaux des deux unités/équipes "leader". Le deuxième atout est que les trois unités/équipes répondent à une forte demande sociale de la part de partenaires divers (OCDE, Commission européenne, Ministère français de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Ministère français de l'environnement, Agences de l'eau, etc.). Enfin, les trois unités/équipes entretiennent des liens étroits avec les disciplines bio-techniques de l'institut.

Le maintien d'un potentiel de recherche significatif en économie de l'environnement est nécessaire. Cela doit se faire en priorité par renforcement des deux unités/équipes "leader" où les capacités d'encadrement de jeunes chercheurs sont importantes et reconnues. Il serait utile de développer les compétences actuelles, d'une part sur le problème de l'eau (gestion de la ressource eau, usages de l'eau, consommation d'eau, problèmes de l'irrigation, etc.), d'autre part sur le problème des politiques publiques et/ou contractuelles visant à réduire les pollutions d'origine agricole.

Pour mémoire, rappelons aussi la nécessité d'un développement et d'une meilleure organisation de notre dispositif de recherche sur les risques collectifs, en incluant la dimension environnementale (cf. champ thématique 3).

Enfin, nous mentionnerons le programme de constitution d'une unité/équipe sur la forêt à Nancy. Ce programme se traduit, en 1999, par l'ouverture d'un profil en économie industrielle appliquée à la forêt. Il devra être complété, d'une part par un effort de structuration interne sur le site de Nancy, notamment par association des chercheurs et d'enseignants-chercheurs intéressés par cette thématique (création d'une unité mixte de recherche avec l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts), d'autre part par le recrutement d'un chercheur ayant des compétences en matière de gestion des ressources avec application à la ressource forêt.

#### *- Espaces ruraux*

Le principal atout du département sur la thématique des espaces ruraux est l'existence d'une unité/équipe "leader", l'unité mixte de recherche de Dijon associant les chercheurs ESR et les enseignants-chercheurs du département d'économie et de sociologie de l'école d'agronomie de Dijon (ENESAD). La reconnaissance nationale et internationale de cette unité est déjà bonne et en progression. Toutefois, la valorisation des recherches des membres de cette unité est encore trop limitée à la sphère de l'économie spatiale et régionale. Il faut renforcer l'unité de Dijon sur le plan méthodologique ce qui se traduit par l'ouverture, en 1999, d'un profil en économie géographique et spatiale et ce qui doit se traduire, à horizon de quatre ans, par un second recrutement en techniques quantitatives (économétrie). Sur ce point, une collaboration plus étroite entre les chercheurs de l'unité de Dijon et les chercheurs de l'unité du LEA (Laboratoire d'Economie Appliquée) de Paris doit être développée : les premiers pourraient ainsi bénéficier des compétences théoriques des seconds, ces derniers bénéficiant en retour de l'expérience et des connaissances des chercheurs de Dijon.

Il faut renforcer le fonctionnement en réseau du département sur cette thématique des espaces ruraux.<sup>3</sup> Outre les deux unités mentionnées ci-dessus, ce fonctionnement en réseau concernerait deux équipes de taille plus modeste, l'équipe ETIQ (Emploi, Territoire, Innovation et Qualité) de Toulouse et l'équipe PAE (Politiques de l'Agriculture et de l'Espace) de Rennes, et la future unité mixte de recherche de Montpellier inscrite dans ce champ thématique. Cette unité mixte serait formée par les chercheurs de l'actuelle équipe ESR FERMAT (Formation et Emploi des Revenus des Ménages Agricoles) et des enseignants-chercheurs du LAMETA (Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée) de l'université de Montpellier I. Le projet scientifique de cette unité mixte porte sur la coordination des politiques publiques, notamment en termes d'aménagement de l'espace. Ce projet doit encore être précisé, principalement en termes d'objectifs et de résultats attendus. Sous réserve d'une définition claire et précise du programme de recherche, le département doit encourager la restructuration de l'actuelle unité ESR de Montpellier.

Le fonctionnement en réseau des unités/équipes du département travaillant sur les espaces ruraux et leur ancrage académique seront facilités par l'implication (y compris financière) du département ESR, plus généralement de l'institut, dans le nouveau Groupement De Recherche (GDR) en économie spatiale. Le projet scientifique du GDR est actuellement en préparation. Le département ESR participe à la définition du programme de façon à y inclure les questions relatives aux espaces ruraux. Naturellement, les chercheurs/équipes du département SAD (Systèmes Agraires et Développement) travaillant sur ce thème des espaces ruraux doivent également être associés au GDR et au réseau du département ESR.<sup>4</sup>

Compte tenu de l'importance stratégique croissante des recherches menées sur la thématique des espaces ruraux, il est nécessaire de développer le potentiel de recherche du département sur ce thème. En plus des priorités définies ci-dessus, il serait souhaitable d'ouvrir de nouveaux profils centrés sur les marchés locaux du travail et sur les facteurs explicatifs de la localisation des entreprises de façon à accroître notre capacité de recherche sur les questions relatives à l'emploi en zones rurales. La question de la place et du développement des approches sociologiques mérite un examen approfondi. Un groupe de travail réunissant économistes et sociologues (internes et externes au département) sera mis en place afin d'étudier l'opportunité d'un recrutement d'un sociologue, sur la base d'une confrontation des apports respectifs des deux disciplines.

### **A.3. Compétences et métiers**

Nous nous contentons ici d'une synthèse en résumant la politique du département en termes de mobilité et de redéploiement, de constitution d'unités mixtes de recherche et de politique de recrutement. Ces différents éléments ont déjà été décrits (et justifiés) ci-dessus quand nous avons défini les orientations scientifiques prioritaires du département, et leurs conséquences en termes de structuration et d'organisation. Notons en passant que le titre de ce paragraphe devrait plutôt être, compte tenu du plan du présent document, "structuration du dispositif de recherche".

---

<sup>3</sup> Soulignons, et le lecteur l'aura bien compris, que le fonctionnement en réseau doit être encouragé pour tous les champs, ainsi que pour les recherches transversales à ces derniers.

<sup>4</sup> Les collaborations sont déjà importantes.

## Politique interne de redéploiement et de mobilité

Le schéma stratégique est d'abord l'occasion d'une restructuration importante du dispositif du département en région Ile de France, naturellement sur la base des projets scientifiques au service des orientations prioritaires :

i) Création d'une unité mixte de recherche entre l'actuelle unité ESR de Grignon et les enseignants-chercheurs du département d'économie de l'institut national agronomique Paris-Grignon sur le champ thématique 1. Cette nouvelle unité serait localisée sur les sites de Grignon (où seraient rassemblées les recherches en économie de la production agricole) et de la rue Claude Bernard (où seraient concentrées les recherches sur les marchés et les échanges agricoles, en économie publique et en économie internationale).

ii) Structuration de l'établissement d'Ivry-sur-Seine en trois unités de recherche : deux unités déjà localisées à Ivry-sur-Seine, i.e., l'unité CORELA (Laboratoire de Recherches sur la Consommation) sur le champ thématique 2 et l'unité STEPE (Sociétés, Techniques, Environnement et Politiques Economiques) sur le champ thématique 4 et, dans une moindre mesure, sur le champ thématique 3, et une nouvelle unité formée par l'association des chercheurs en organisation industrielle de l'actuelle équipe GENEPI (Gestion de l'Entreprise et Instrumentation) de Grignon et les chercheurs de l'unité LEIAA (Laboratoire d'Economie Industrielle Agro-Alimentaire) d'Ivry-sur-Seine.<sup>5</sup>

iii) Renforcement des liens entre les chercheurs de l'unité du LEA (Laboratoire d'Economie Appliquée) du boulevard Jourdan avec, d'une part les chercheurs de l'unité mixte Grignon-INA PG sur le champ thématique 1 (économie de la production et des marchés), d'autre part les chercheurs de l'unité mixte de Dijon sur le champ thématique 4 (espaces ruraux).

Le schéma stratégique du département est aussi l'occasion d'une (re)structuration importante de notre dispositif à Montpellier, autour de deux projets fédérateurs : le premier sur les marchés et l'organisation des filières agro-alimentaires (champ thématique 2), le second sur la coordination des politiques publiques, du local au global (champ thématique 4). Cette restructuration a le mérite d'être définie sur la base des projets scientifiques proposés par les chercheurs de Montpellier, même s'il doit être clair pour tous que ces deux projets doivent encore être précisés. Elle a aussi le mérite de s'inscrire dans la perspective plus générale de la définition des orientations prioritaires de recherche du département. Enfin, elle doit être à la base des projets de constitution des deux unités mixtes de recherche, la première avec l'ENSA de Montpellier, la seconde avec l'université de Montpellier I.

Signalons enfin la fermeture, avant la fin de l'année 1999, de l'unité ESR de Lille. Cette unité est composée d'un scientifique, de deux ingénieurs et d'une secrétaire. Compte tenu de la thématique de recherche du scientifique, son affectation à l'unité de Dijon est naturelle.<sup>6</sup> Les deux ingénieurs resteront basés à Lille où ils seront chargés d'expérimenter un dispositif de veille et d'expertise technico-économique au "service" du département TPA (Technologie des Produits Animaux).<sup>7</sup> La secrétaire serait mutée, pour convenances personnelles, au centre d'Avignon.

---

<sup>5</sup> La quatrième unité actuellement localisée à Ivry-sur-Seine serait supprimée.

<sup>6</sup> Cette affectation prendra effet au deuxième semestre de l'année 1999.

<sup>7</sup> Cf. annexe 4. Les deux ingénieurs resteraient ESR, en particulier afin de maintenir leur ancrage disciplinaire, mais ils seraient localisés dans les locaux du département TPA.

## **Politique de constitution d'unités mixtes de recherche**

Le présent schéma stratégique se traduit par la création de cinq unités mixtes de recherche : la première à Toulouse avec l'université de Toulouse I sur le champ thématique 4 (économie de l'environnement) ; la seconde entre l'actuelle unité ESR de Grignon et l'institut national agronomique Paris-Grignon sur le champ thématique 1 (économie publique appliquée à la production, aux marchés et aux échanges agricoles) ; les troisième et quatrième à Montpellier avec, d'une part l'ENSA de Montpellier sur le champ thématique 2 (marchés et organisation des filières agro-alimentaires), d'autre part l'université de Montpellier I sur le champ thématique 4 (coordination des politiques publiques) ; la cinquième avec l'ENGREF à Nancy sur l'économie forestière.

Des discussions ont lieu à Grenoble avec différents partenaires potentiels, mais le projet scientifique est encore trop imprécis pour pouvoir annoncer dès maintenant, avec certitude, la création d'une ou de plusieurs unités mixtes à Grenoble. Des discussions ont également lieu à Nantes entre les chercheurs de l'unité ESR et les juristes de l'unité nantaise associée au département.

Naturellement, la création d'unités mixtes de recherche procède de la volonté de renforcer la capacité du département à répondre aux différentes questions correspondant aux orientations prioritaires affichées pour les quatre prochaines années.

## **Synthèse**

Mieux qu'une longue énumération, un tableau de synthèse permettra d'avoir une image claire du dispositif de recherche du département (unités propres et mixtes) en précisant les implantations géographiques, les inscriptions des unités/équipes dans les différents champs thématiques, les unités/équipes "leader" et les réseaux constitués à partir de ces dernières. Ne figurent pas dans ce tableau les travaux effectués par des chercheurs "isolés" dans le département. L'objectif est ici de présenter le collectif de recherche du département.

**Tableau 1. Dispositif de recherche du département ESR**

Champs thématiques	Unités/équipes "leader" (0)	Réseau
CT1. Production, marchés et échanges agricoles	Unité mixte Grignon-INA PG (1) Equipe PAM à Rennes	Unité CEDRAN à Nantes (juristes associés) Unité LERECO à Nantes Unité LEA à PARIS Unité de Theix Equipe EPAF à Nancy "Groupe" de l'unité STEPE d'Ivry-sur-Seine
CT2. Transformation et distribution des produits agro-alimentaires	Unité MAIA à Toulouse Unité GENEPI-LEIAA à Ivry-sur-Seine (2)	Unité UREQUA au Mans Unité mixte GECO-ENSAM à Montpellier (1) Equipe SERD à Grenoble "Groupe" CTESI à Montpellier
CT3. Consommations alimentaires, risques alimentaires	Unité CORELA à Ivry-sur-Seine	Unité UREQUA au Mans Unité CREDECO à Nice (juristes associés) "Groupe" CRIDE à Grenoble
CT4. Environnement et espaces ruraux		
4a. Environnement et ressources	Unité mixte LEERNA à Toulouse Equipe PER à Rennes	Unité STEPE à Ivry-sur-Seine Unité CRIDEAU à Limoges (juristes associés) Unité CREDECO à Nice (juristes associés) Unité mixte FERMAT-Montpellier I à Montpellier (1) Unité mixte avec l'ENGREF à Nancy (1)
4b. Espaces ruraux	Unité mixte INRA-ENESAD à Dijon	Unité LEA à Paris Unité mixte FERMAT-Montpellier I à Montpellier (1) Unité mixte avec l'ENGREF à Nancy (1) Equipe PAE à Rennes Equipe ETIQ à Toulouse

(0) Les acronymes des unités/équipes sont définis dans l'annexe 1. (1) Unités mixtes en cours de formation. (2) Unité propre en formation par regroupement des chercheurs de l'actuelle unité LEIAA d'Ivry-sur-Seine et de chercheurs de l'actuelle équipe GENEPI de Grignon.

### Plan de recrutement à quatre ans

L'effort envisagé en termes de mobilité, de redéploiement et de constitution d'unités mixtes est significatif. Il s'accompagne d'une politique de recrutement qui distingue, comme cela est demandé dans le courrier du Directeur Général du 23 décembre 1998, deux priorités.

Le plan de recrutement à quatre ans est basé sur l'hypothèse d'un recrutement de 31 chercheurs en priorité 1 et de 36 chercheurs en priorité 2. Il est naturellement d'abord défini en fonction des orientations prioritaires de recherche du département pour les quatre prochaines années. Il tient également compte, d'une part de la démographie du département, d'autre part du "message" de la Direction Générale affirmant la nécessité d'un renforcement des recherches en sciences sociales (courrier du Directeur Général du 17 décembre 1998 sur le budget et les arbitrages de postes 1999, document de la Direction Générale sur la politique scientifique de l'INRA, deuxième partie : orientations 1999-2000, avril 1999).

*- La démographie du département (scientifiques et ingénieurs)*

Pour un départ en retraite à 60 ans, 37 chercheurs (27 scientifiques et 10 ingénieurs) seraient concernés d'ici 2003, i.e., 19,5 % des effectifs des chercheurs du département. Les départs à la retraite possibles les années suivantes seraient encore plus importants puisque 15 chercheurs sont nés en 1944, 10 en 1945, 10 en 1946 et 10 en 1947. Sur la base d'un départ en retraite à l'âge moyen de 62,5 ans, environ 26 chercheurs (19 scientifiques et 7 ingénieurs) seraient concernés d'ici 2003. Dans de nombreux cas, ces départs concerneraient des chercheurs qui jouent un rôle central dans le département et qu'il convient donc impérativement de remplacer.

*- Le "message" de la Direction Générale*

La politique de mobilité et de redéploiement, la politique de constitution d'unités mixtes de recherche et le plan de recrutement à quatre ans tiennent compte des signaux de la Direction Générale, i.e., de la nécessité d'une implication renforcée [de l'institut] dans le champ socio-économique :

*"Pour les quatre années à venir, les priorités sont de deux ordres :*

*- réorienter et restructurer les équipes de recherche, principalement en économie, pour mieux répondre à ces nouveaux objectifs [i.e., un renforcement de l'engagement de l'INRA dans l'innovation, le partenariat économique et l'aide à la décision publique et privée];*

*- renforcer les compétences de l'institut en sciences sociales, qui sont manifestement insuffisantes et mieux intégrer cette dimension dans les démarches d'innovation.*

*Le potentiel d'enseignement supérieur important doit être largement mobilisé, auquel doit s'ajouter un effort minimal interne qui ne serait pas crédible s'il se situait en deçà de 10 postes supplémentaires sur quatre ans".<sup>8</sup>*

*- Le plan de recrutement*

Le plan de recrutement résumé dans le tableau 2 ci-dessous est basé sur l'hypothèse d'un recrutement de 31 chercheurs en priorité 1 et de 36 chercheurs en priorité 2. Sur la base d'un renouvellement de 26 départs en retraite, il correspond à une demande nette de 5 postes de chercheurs en priorité 1 et de 10 postes de chercheurs en priorité 2. Les justifications de ces recrutements ont été présentées dans le paragraphe A.2 au fur et à mesure que nous décrivions les champs thématiques, les orientations prioritaires correspondantes et le dispositif de recherche à mettre en place pour les satisfaire. Le plan de recrutement proposé tient également compte du fait que les recherches en sciences sociales ont des besoins en ingénieurs spécialisés (gestion de bases de données, traitements informatiques et statistiques, techniques de documentation, etc.). Ces besoins se retrouvent quel que soit le champ thématique.

---

<sup>8</sup> INRA, Direction Générale, La politique scientifique de l'INRA, deuxième partie : orientations 1999-2000, avril 1999, page 6.

**Tableau 2. Plan de recrutement du département ESR à quatre ans**

	Priorité 1	Priorité 2
Economie de la production agricole, adaptation des exploitations agricoles (CT 1)	4	1
Modélisation des marchés et des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires, PAC et OMC (CT 1)	5	
Organisation industrielle appliquée aux IAAs et qualité des produits agro-alimentaires (CT 2)	7	
Recherche-développement et innovations (CT 2)		2
Consommation alimentaire et sécurité alimentaire (CT 3)	5	
Construction sociale et gestion des risques collectifs (CT 3 et CT 4)	1	1
Economie de l'environnement (CT 4)	3	
Gestion de la ressource forêt (CT 4)	1	
Espaces ruraux, localisation des activités et des individus, aspects territoriaux des politiques publiques (CT 4)	5	1
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>+ 5</b>

Note 1 : Même si les recrutements sont principalement définis en référence aux champs thématiques (rappelés entre parenthèses dans le tableau 2), certains profils peuvent être transversaux à plusieurs champs (par exemple, ceux relatifs à la modélisation des impacts des politiques publiques ou ceux relatifs aux analyses des risques).

Note 2 : A titre approximatif, les départs à la retraite des 26 chercheurs se répartiraient à hauteur de 12,5 pour le champ thématique 1, de 4 pour le champ thématique 2, de 2 pour le champ thématique 3, et de 7,5 pour le champ thématique 4. Naturellement, nous n'avons pas tenu compte des départs "non programmables".

## **B. Lignes directrices en matière d'organisation et de partenariat**

### **B.1. Evolution du dispositif de recherche**

#### **Structure thématique et géographique du département**

La structure thématique et géographique du département est résumée dans le tableau 1. Les actions à mener en termes de restructuration interne, de création d'unités mixtes de recherche, de constitution de pôles de compétence et d'excellence bien identifiés et d'établissement de réseaux à partir de ces pôles ayant été longuement décrites dans les paragraphes A.2 et A.3 ci-dessus, il serait fastidieux de rappeler ici tous ces éléments.

Nous souhaitons uniquement insister sur deux points essentiels :

- l'identification, pour chaque champ thématique, d'une ou de deux unités/équipes "leader" reconnues sur le plan scientifique et par les partenaires de la demande sociale, unités/équipes qu'il convient de conforter et à partir desquelles il est possible de développer une animation scientifique crédible ;
- l'encouragement à un développement de réseaux de recherche à l'intérieur du département, sur les différents champs thématiques et sur des thématiques transversales à ces derniers.

Les animateurs scientifiques des champs thématiques seront mobilisés pour assurer ce rôle de coordination et d'animation (cf. annexe 2). Le département assurera le financement sous la forme de séminaires de montage de projets, de présentation et de discussion des travaux, d'écoles chercheurs, etc.<sup>9</sup>

### **Relations avec les autres départements de recherche de l'institut**

Les discussions sont continues avec les autres départements de recherche pour définir les actions qu'il convient non seulement de poursuivre - plusieurs unités/équipes de recherche du département ESR ont déjà un "passé" important de collaboration avec les autres départements de l'institut -, mais aussi de développer et de mieux organiser. Au delà de la rhétorique sur l'importance de la transversalité, il est sans nul doute plus éclairant de présenter les opérations majeures actuellement en cours. Ces dernières illustrent clairement notre objectif : articuler les compétences du département ESR en sciences sociales avec celles des autres départements de façon à faire entrer les faits économiques et sociaux dans le projet scientifique global de l'institut. La transversalité ne se décrète pas. Elle s'impose quand le problème étudié résulte d'un grand nombre de causes aux relations multiples et nécessite l'éclairage des différentes disciplines pour être décrit au mieux.

Rappelons tout d'abord que le département ESR a mis en place depuis le début de l'année 1999 une cellule d'animation et d'interface dont le rôle principal est de rassembler les demandes adressées au département ESR par les autres départements de l'institut et de réfléchir avec les responsables de ces derniers aux modalités de traitement des questions posées. La composition de la cellule est précisée dans l'annexe 3. Elle intervient notamment dans le cadre du dispositif d'appui du département ESR au montage de projets européens en réponse à l'appel d'offres du 5<sup>ème</sup> PCRD (Programme Communautaire de Recherche-Développement), en coordination avec le réseau des documentalistes du département (cf. infra et annexe 6). C'est également dans ce contexte que les deux départements ESR et TPA (Technologie des Produits Animaux) expérimentent la faisabilité d'un dispositif de veille et d'expertise technico-économique. Ce dernier est décrit dans l'annexe 4.

#### *- Informations sur le contexte socio-économique*

Le département ESR doit apporter des informations et des analyses sur le contexte socio-économique. Cela passe par la mise à disposition, sous une forme accessible pour un public "averti", des principaux résultats de recherche du département. En plus d'INRA Sciences Sociales où sont présentées, en quatre pages, les recherches les plus récentes et les plus directement opérationnelles<sup>10</sup>, l'infoservice du département est une source de renseignements qui est probablement sous-utilisée par les collègues des autres départements.<sup>11</sup> Signalons en particulier la rubrique "Pour mieux comprendre l'actualité" mise en place depuis le début de l'année 1999. Les objectifs de cette rubrique et les premières informations disponibles sont présentés dans l'annexe 5.

---

<sup>9</sup> C'est dans ce cadre que le département ESR organise tous les deux ans un séminaire "jeunes chercheurs" réservé aux boursiers, assistants scientifiques contractuels (ASC) et chargés de recherche de deuxième classe (CR2) du département. Les papiers des jeunes chercheurs sont discutés par des chercheurs senior du département ou extérieurs à ce dernier. Le prochain séminaire "jeunes chercheurs" aura lieu en octobre 1999.

<sup>10</sup> INRA Sciences Sociales est une publication bimestrielle du département ESR (tirage moyen de 1 500 exemplaires, diffusion auprès de 800 adresses). Les articles seront accessibles en ligne sur l'infoservice du département avant la fin de l'année 1999.

<sup>11</sup> Adresse : <http://www.inra.fr/ESR/>.

*- Dispositif d'appui du département ESR au montage de projets européens*

Depuis le début de l'année 1999, le département ESR a mis en place un dispositif d'aide au montage de projets européens en réponse aux appels d'offres du 5<sup>ème</sup> PCRD. L'annexe 6 présente ce dispositif, la manière dont il fonctionne et les premiers projets traités.

*- Relations scientifiques avec les autres départements de l'institut*

Les partenariats scientifiques du département ESR sont doubles, d'une part des collaborations disciplinaires avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux sur des thèmes d'intérêt commun, d'autre part des collaborations interdisciplinaires avec les autres départements de recherche de l'institut, différents EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique), diverses universités, etc. dans le cadre d'opérations spécifiques de recherche appliquée. Nous ne considérons ici que les collaborations scientifiques avec les différents départements de l'INRA. Les autres partenariats scientifiques sont présentés dans le paragraphe suivant B.2.

Sur la base d'opérations concrètes à valeur d'illustration, nous allons montrer comment le département ESR répond aux sollicitations des autres départements et des différentes directions scientifiques (cas de la "porcherie verte") et comment il peut jouer un rôle moteur dans la définition et la réalisation de recherches interdisciplinaires associant plusieurs départements (cas des recherches sur la consommation alimentaire). Ces deux programmes sont détaillés dans les encadrés 1 et 2, respectivement.

Naturellement, le choix de ces deux exemples ne signifie pas que les collaborations scientifiques avec les autres départements de l'institut sont inexistantes. Il s'agit en particulier du département SAD (Systèmes Agraires et Développement) dans les champs thématiques 1 (production agricole), 2 (qualité des produits) et 4 (espaces ruraux). Signalons également la réflexion en cours avec le département FMN (Forêts et Milieux Naturels) sur l'économie forestière. Ce point est détaillé dans l'annexe 7. Enfin, le département participe de façon importante aux travaux de prospective initiés par la DADP (Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective), ainsi qu'aux programmes régionaux coordonnés par cette dernière.

## Encadré 1. Le programme "porcherie verte" : description du volet socio-économique

---

Le programme "porcherie verte", initié par les directions scientifiques APA (Animal et Produits Animaux) et EFA (Environnement, Forêt et Agriculture), est par nature pluridisciplinaire. Il s'agit de concevoir des systèmes de production porcine intégrés et durables, bénéficiant d'une meilleure image en matière de produit et d'environnement. Au delà d'une formulation plus ou moins restrictive concernant la contribution des sciences sociales, tant sur les aspects de la rentabilité que de l'acceptabilité sociale, la contribution du département ESR peut s'envisager dans une perspective globale. Il s'agit d'articuler différents projets complémentaires, de l'unité productive jusqu'aux enjeux internationaux, en passant par une vision plus territoriale et une analyse de caractère national. Le découpage retenu a malgré tout un caractère simplificateur car les interactions entre les différents niveaux sont nombreuses.

### *1. Une vision en termes de système de production*

Il s'agit, dans un premier point, d'étudier les modalités d'insertion d'un atelier porc dans les systèmes productifs, en intégrant les contraintes environnementales et en tenant compte des développements en cours sur la conduite des élevages. On envisagera toute une gamme de situations, allant de la monoproduction aux combinaisons productives plus complexes. Un cas particulièrement intéressant est celui des exploitations de grandes cultures susceptibles de transformer les céréales en porc. L'étude de ces systèmes se fera non seulement par la construction de modèles de type programmation mathématique pour déterminer leur intérêt, mais aussi par la mesure de l'efficacité technique des unités productives existantes afin d'apprécier les possibilités d'amélioration.

### *2. Une vision territoriale*

Dans les zones à forte densité animale, où les règlements limitent les possibilités d'épandage, les contraintes environnementales constituent de fait un mode de régulation de la production. Le traitement du lisier n'étant pas une solution viable dans les conditions actuelles, les problèmes d'épandage deviennent centraux, d'où l'importance d'une analyse introduisant explicitement le facteur spatial. Il s'agit donc de raisonner sur la structure optimale du secteur agricole lorsque l'on prend en compte l'offre et la demande de surfaces d'épandage des exploitations présentes. Il s'agit de voir comment on pourrait recréer les complémentarités entre la production animale et le support foncier qui caractérisaient la polyculture traditionnelle. La durabilité est ici envisagée au niveau territorial, à l'échelle du bassin versant par exemple.

### *3. Une vision nationale en termes de filière*

Le développement de systèmes alternatifs, notamment hors des zones de production intensive, suppose une analyse des raisons du succès du "modèle breton", en identifiant la chaîne de valeur, et réciproquement une synthèse des freins et contraintes relatifs aux implantations dans des régions à faible densité. Ceci doit être complété par une approche de la consommation afin de mieux cerner les attentes en matière de produit, d'environnement et de bien-être animal. Les attentes touchant au produit sont relativement complexes puisqu'elles recouvrent l'aspect, la qualité sensorielle, la facilité d'emploi, la sécurité alimentaire, etc. Ces différents éléments vont, in fine, déterminer le consentement à payer du consommateur pour un bien nouveau.

### *4. Une vision en termes de compétitivité internationale*

Dans un contexte de concurrence très vive, tant au plan européen qu'au plan mondial, il importe de voir comment les situations peuvent évoluer à la lumière de la réforme de la PAC et des négociations agricoles internationales à l'OMC. La réforme de la PAC va en effet modifier les rapports de prix entre viandes blanches et viandes rouges, ainsi qu'entre produits européens et produits des pays tiers, notamment les Etats-Unis. Des éléments de réponse peuvent être obtenus en analysant les conséquences des réformes en cours et des baisses programmées des niveaux de soutien grâce aux modèles élaborés dans le département. Toutefois, compte tenu du poids croissant des Etats-Unis dans les échanges internationaux de viande de porc (triplement envisagé des exportations entre 1997 et 2007), des études plus fines concernant les évolutions en cours dans l'agriculture américaine sont nécessaires.

Le développement de ces projets socio-économiques suppose une étroite coordination avec les disciplines présentes dans les différents départements de l'institut, notamment pour ce qui est de la construction des modèles d'exploitation et de la définition de systèmes alternatifs susceptibles de se mettre en place. Mais il s'agit aussi de donner une plus grande ouverture aux recherches en travaillant avec divers interlocuteurs extérieurs à l'INRA, comme l'ITP (Institut Technique du Porc) ou certains services du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Des collaborations à caractère plus académique dans les disciplines des sciences sociales sont également à envisager, avec des équipes néerlandaises, allemandes et américaines. Pour terminer, on notera la bonne mobilisation du département ESR sur ce projet, dix chercheurs environ ayant manifesté leur intérêt pour une participation. La coordination du volet socio-économique du programme "porcherie verte" est assurée par P. Rainelli (INRA-ESR Rennes).

---

## Encadré 2. Les recherches sur la consommation alimentaire : une longue tradition de l'interdisciplinarité

---

Des relations régulières existent depuis longtemps entre les chercheurs du département ESR travaillant dans le domaine de la consommation alimentaire et les autres départements de l'institut, notamment dans le domaine des productions animales (journées "science et technologie de la viande", séminaire de réflexion sur les recherches consacrées à la filière viande, etc.). Dans le cadre du CNERNA, des relations se sont également établies avec les chercheurs de l'ex-département des sciences de la consommation, puis du département NASA (Nutrition, Alimentation et Sécurité Alimentaire).

Formellement, ces relations se sont concrétisées par :

- la mise en place de l'Action Incitative Programmée (AIP) coordonnée par C. Grignon (ESR) et C. Touraille (TPA) sur l'acceptabilité des aliments, prolongée maintenant par une AIP coordonnée par S. Issanchou (TPV) et P. Combris (ESR) sur l'étude expérimentale des comportements de choix.
- par les collaborations entre l'unité ESR CORELA et le département NASA (G. Pascal, M. Chambolle) dans le cadre de la mise en place, puis du fonctionnement de l'Observatoire des Consommations Alimentaires (OCA).

On peut distinguer trois domaines de recherche dans lesquels des collaborations sont en place et deux dans lesquels elles pourraient être développées.

### *1. Les collaborations effectives*

- Etude expérimentale du poids des différents facteurs jouant sur les choix alimentaires : collaboration entre le département ESR (unité CORELA), le département TPV (équipes de S. Issanchou à Dijon et de J.-P. Dumont à Nantes) et le département TPA (équipe d'E. Dransfield à Theix). Une collaboration étroite s'est développée dans le cadre d'une AIP inter-sectorielle. Elle constitue la base du réseau de coordination des recherches sur la consommation ("laboratoire sans mur") qui est en train de se mettre en place.
- Evaluation des risques alimentaires : collaboration entre l'unité ESR CORELA et la direction scientifique NASA (M. Chambolle, aujourd'hui P. Verger) sur les problèmes de constitution de bases de données et d'évaluation des probabilités de dépasser certains seuils de consommation. Dans ce cadre, le développement de collaborations avec des statisticiens du département BIA (Biométrie et Intelligence Artificielle) serait souhaitable. De même, une meilleure coordination entre les bases de données sur la consommation et celles sur la composition des aliments (en particulier la base CIQUAL administrée par un ingénieur du département NASA, J. Ireland-Ripert) permettrait de réaliser des économies d'échelle importantes.
- Le bien-être animal : collaboration entre l'unité ESR CORELA (A. Ouedraogo), le laboratoire d'Adaptation des Herbivores aux Milieux (P. Le Neindre) et l'unité INRA-INSERM de Bordeaux (R. Dantzer). Les recherches portent sur les déterminants sociaux du malaise alimentaire à partir de l'examen des attitudes et représentations sociales de l'élevage des animaux de ferme.

### *2. Les collaborations à développer*

- Age et consommation alimentaire : plusieurs projets pour l'instant indépendants traitent des relations entre l'âge et la consommation alimentaire (S. Gojard et G. Larmet à Ivry-sur-Seine, E. Dransfield et S. Rousset à Theix, S. Nicklaus à Dijon). Un premier rapprochement entre le projet de G. Larmet sur les approvisionnements alimentaires des personnes âgées et le programme européen sur le vieillissement et l'alimentation auquel participe S. Issanchou a été réalisé. Si les différents projets se concrétisent, une coordination plus étroite devra être recherchée.
  - Information nutritionnelle et consommation alimentaire : dans ce domaine, deux thèmes pourraient donner lieu à des collaborations plus approfondies avec le département NASA, d'une part l'analyse de l'impact de l'information nutritionnelle sur les comportements de choix des consommateurs, d'autre part l'analyse des productions scientifiques primaires permettant de construire des indicateurs pertinents pouvant être incorporés dans l'analyse de l'évolution de la demande.
-

## **B.2. Partenariat**

### **Partenariat scientifique**

#### *- Partenariat scientifique national*

Pour remplir leurs différentes missions, les unités du département ESR s'appuient sur un partenariat scientifique diversifié. Cette situation tient à plusieurs raisons :

- Les compétences correspondent à plusieurs disciplines des sciences sociales, i.e., pour l'essentiel, l'économie, la sociologie, la gestion, l'histoire et le droit.
- A l'intérieur même de l'économie, compte tenu des champs couverts, les recherches s'appuient sur un large éventail de la discipline : économie de la production, de la consommation, de la famille, des organisations, économie industrielle, internationale, publique, géographique, etc.
- En outre, les sciences sociales ne constituent pas un corpus de connaissance totalement unifié et différentes approches coexistent dans un même champ.
- Enfin, les unités sont dispersées géographiquement.

Il serait fastidieux de présenter la liste exhaustive des collaborations scientifiques nationales. Notons simplement que les partenaires principaux sont :

- l'enseignement supérieur agronomique, avec une unité mixte à Dijon et des projets de création à Montpellier, Nancy (ENGREF) et Paris,
- les universités, le CNRS, différents EPST (CEMAGREF, CIRAD, ORSTOM, etc.), des centres de recherche (CREDOC, CREST, etc.), l'ENSAE et l'INSEE.

A l'échelle du département, nous cherchons à développer des relations plus importantes avec certains centres d'excellence. C'est à ce titre qu'il existe, depuis maintenant près de dix ans, une collaboration étroite avec l'institut d'économie industrielle (IDEI) de Toulouse sur la base des actions suivantes :

- Organisation d'une conférence internationale annuelle, alternativement sur l'économie de l'environnement et l'économie industrielle appliquée au secteur agro-alimentaire. Ces conférences ont permis d'établir de nombreuses collaborations scientifiques entre les chercheurs du département ESR et des enseignants-chercheurs étrangers, collaborations qui ont débouché sur des échanges croisés, des programmes communs de recherche, des publications, etc. Ce dispositif joue un rôle essentiel pour la reconnaissance scientifique nationale et internationale du département ESR.
- Organisation de séminaires de présentation de travaux (environ 10 par an) qui permettent de faciliter les contacts entre les chercheurs du département et ceux de l'IDEI.
- Participation des chercheurs de l'IDEI à des comités scientifiques de projets, à des comités de thèse de boursiers du département, etc.

La collaboration entre le département ESR et l'IDEI a également permis d'insérer les chercheurs toulousains du département (ainsi que des non toulousains) dans l'enseignement doctoral (DEA "environnement, ressources naturelles, énergie et agriculture ; unité ESR de Toulouse laboratoire d'accueil pour l'école doctorale Midi-Pyrénées de Sciences Economiques). Cette insertion se traduit en particulier par l'accueil dans les équipes INRA de thésards bénéficiant de bourses du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (2 bourses par an

depuis 4 ans). Enfin, cette insertion est à l'origine de la création à Toulouse de l'unité mixte de recherche sur l'économie de l'environnement et des ressources.

Notre ambition est de développer des partenariats similaires avec des centres d'excellence pour les quatre champs thématiques du département. Ceci est une nécessité pour que les thésards du département puissent s'intégrer aux écoles doctorales. Dans le champ thématique 1, les relations sont déjà importantes avec le THEMA (université Paris X-Nanterre) et le DELTA. Dans le champ thématique 2, outre l'IDEI, des collaborations existent avec le laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique, le centre ATOM (économie institutionnelle) et le BETA de Strasbourg (économie de la recherche-développement et de l'innovation). En économie spatiale, se met en place un GDR - Espaces, Villes et Régions (EVER) - qui comprendra toutes les équipes de recherche françaises travaillant sur ces trois items. Les unités/équipes du département inscrites sur le volet "espaces ruraux" du champ thématique 4 feront partie de ce GDR. Le projet sera finalisé avant la fin de l'année 1999. Il dépassera le cadre traditionnel du GDR, trop souvent limité à l'organisation de séminaires, en proposant une véritable organisation de la recherche sur les thématiques des espaces, des villes et des régions.

#### *- Partenariat scientifique international*

L'insertion du département ESR dans les communautés scientifiques européennes des sciences sociales est bonne. L'insertion dans les communautés scientifiques mondiales est en progrès, mais elle est encore insuffisante.

Deux points positifs méritent d'être soulignés :

- La présence forte du département au sein de l'Association Européenne des Economistes Agricoles (AEEA). Il n'est pas exagéré d'affirmer que le département occupe ici le premier rang, que celui-ci soit mesuré en termes de publications dans la revue de l'association (*European Review of Agricultural Economics*), en termes de participation au congrès triennal de l'association ou en termes d'organisation de séminaires sur des thèmes particuliers.

- La participation de nombreuses unités/équipes du département à des programmes européens de recherche (plus de 20 actuellement), et la coordination d'un nombre significatif d'entre eux (6). Ceci se traduit par un réseau dense de collaborations avec des universités et/ou des centres de recherche de tous les pays de l'UE.

Il existe également de nombreuses collaborations scientifiques avec des universités et des centres de recherche non européens, en particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale, en Argentine, au Brésil, au Canada, en Chine et aux Etats-Unis.

Il convient de renforcer l'insertion du département ESR dans les différentes communautés scientifiques internationales de nos disciplines. Il faut dépasser le stade actuel où les contacts résultent, le plus souvent, d'initiatives individuelles et se réduisent donc essentiellement à des collaborations bilatérales entre des chercheurs du département, plus rarement une équipe, et des collègues étrangers. A cette fin, il est nécessaire de poursuivre la politique à l'œuvre depuis le début des années 1990 : l'encouragement à ce que les jeunes chercheurs du département effectuent, au début de leur carrière, un séjour sabbatique à l'étranger dans une université d'excellence et l'accueil dans les diverses unités du département de boursiers post-doc de renommée internationale. Cette politique s'est déjà traduite par une augmentation très substantielle des publications de chercheurs du département dans des revues scientifiques de premier rang. Elle doit être poursuivie en

développant les relations avec les pôles d'excellence européens (Louvain, Londres, Wageningen, etc.) et nord-américains (Berkeley, Iowa, Laval, etc.).

### **Partenariat de la recherche-développement et d'application**

Les recherches du département ESR relèvent, pour une très large part, des axes stratégiques F et G de l'INRA. Le partenariat de la recherche-développement et d'application est donc un élément central de la politique générale du département ESR. Sur ce point, il n'est pas inutile de rappeler notre position. Autant nous avons insisté, notamment dans la définition de nos missions, sur le (long) détour qui est nécessaire pour produire des connaissances en sciences sociales, sur la nécessité de valider ces connaissances sur le plan académique et sur le refus de fonctionner comme un bureau d'étude, autant nous affirmons que les questions auxquelles le département ESR doit répondre sont celles qui émergent du débat social dans le cadre des missions de l'institut. Ceci implique une liaison permanente avec les différents acteurs socio-économiques relevant de ces missions.

Les partenaires de la demande sociale avec qui nous travaillons sont nombreux et diversifiés : organisations internationales (FAO, OCDE, etc.) ; pouvoirs publics au niveau européen (Commission européenne), national (ministères de l'agriculture, de l'environnement, de l'emploi, de l'économie et des finances, etc.) et régional ; administrations et organismes publics ou parapublics (Agences de l'eau, Commissariat Général du Plan, DATAR, ONF, etc.) ; offices agricoles par produits (OFIVAL, ONIC, ONIFLOR, ONILAIT, etc.) ; organisations professionnelles agricoles (APCA, FNSEA, CETIOM, etc.) ; entreprises agro-alimentaires ; organisations de consommateurs ; etc.

Les lignes directrices de notre politique en matière de partenariat de recherche-développement et d'application sont les suivantes :

- définir des programmes de recherche en réponse aux préoccupations des différents partenaires (le plus souvent, ceci nécessite de reformuler les questions posées dans le langage des disciplines des sciences sociales pertinentes).
- produire des analyses pour éclairer la décision publique et aider les acteurs dans leurs choix. A l'inverse des disciplines bio-techniques, les sciences sociales ne produisent que rarement des "procédés". L'exemple introductif sur la réduction des pollutions dues aux élevages porcins peut à nouveau être utilisé pour illustrer l'apport des sciences sociales. Il s'agit d'abord de comprendre le phénomène étudié, puis d'examiner comment différents mesures peuvent jouer sur celui-ci.
- développer des instruments appropriables par les partenaires de la demande sociale. Il est impératif de ne pas tomber dans le piège de la routine en multipliant les simples utilisations des modèles développés. Il faut favoriser la transmission et l'implantation de ces modèles directement chez les partenaires. C'est à ce titre que le modèle des coûts de production et le modèle MEGAAF – Modèle d'Equilibre Général de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire Français – ont été installés à l'INSEE et au ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, respectivement. C'est au même titre que l'unité ESR de Grignon travaille actuellement à l'implantation dans les centres agricoles de gestion d'un logiciel permettant de simuler les effets de scénarios de politique agricole sur les exploitations agricoles françaises.<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Il ne s'agit que d'exemples illustratifs de la démarche.

- mobiliser les connaissances acquises en vue d'expertises ou de conseils directs auprès des pouvoirs publics ou d'autres organismes. C'est ainsi que plusieurs chercheurs du département ont été sollicités dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation agricole ou de la définition de la position de la France en réponse aux propositions communautaires dites Agenda 2000 de réforme de la politique agricole commune. Les partenaires de la recherche-développement et d'application sont également impliqués en amont, par exemple dans le cadre de l'AIP An 2000 sur les prochaines négociations internationales par la participation au comité de pilotage.

## **Annexe 1. Les unités/équipes du département ESR : signification des acronymes (ordre alphabétique)**

CEDRAN : Centre d'Etudes de Droit Rural et Agro-alimentaire, Nantes (unité associée de juristes)

CORELA : Laboratoire de REcherches sur la CONSommation, Ivry-sur-Seine (unité)

CREDECO : Centre de REcherche en Droit ECONOmique, Nice (unité associée de juristes)

CRIDEAU : Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Limoges (unité associée de juristes)

EPAF : Economie et Politique Agricole et Forestière, Nancy (unité)

ETIQ : Emploi, Territoire, Innovation et Qualité, Toulouse (équipe)

FERMAT : Formation et Emploi des Revenus des Ménages Agricoles, Montpellier (équipe)

GECO : Groupe d'Etudes des Coordinations dans les Filières, Montpellier (équipe)

GENEPI : Gestion de l'Entreprise et Instrumentation, Grignon (équipe)

LEA : Laboratoire d'Economie Appliquée, Paris (unité)

LEE : Laboratoire d'Economie de l'Elevage, Theix (unité)

LEERNA : Laboratoire d'Economie de l'Environnement et des Ressources NATurelles, Toulouse (unité)

LEIAA : Laboratoire d'Economie Industrielle Agro-Alimentaire, Ivry-sur-Seine (unité)

LERECO : Laboratoire d'Etudes et de Recherches ECONOmiques, Nantes (unité)

LESPEA : Laboratoire d'Evaluation des Stratégies et des Politiques pour l'Agri-alimentaire, Grignon (équipe)

MAIA : Marchés Agricoles et Industries Alimentaires, Toulouse (équipe)

PAE : Politiques de l'Agriculture et de l'Espace, Rennes (équipe)

PAM : Politique Agricole et Modélisation, Rennes (équipe)

PER : Politiques de l'Environnement et Risques, Rennes (équipe)

R&A : Régulation, Environnement et Agriculture, Grenoble (équipe)

SERD : Sociologie et Economie de la Recherche-Développement, Grenoble (équipe)

STEPE : Sociétés, Techniques, Environnement et Politiques Economiques, Ivry-sur-Seine (unité)

UREQUA : Unité de Recherche sur l'Economie des QUALifications Agro-alimentaires, Le Mans (unité)

UMR ENESAD : Unité Mixte de Recherche INRA-ENESAD, Dijon (unité)

## Annexe 2. Les animateurs scientifiques du département ESR

Champ thématique	An. Scientifique	Adresse
1- Production, marchés et échanges agricoles	Jean-Christophe Bureau	INRA – ESR INA PG BP 1 78850 THIVERVAL-GRIGNON Jean-christophe.bureau@grignon.inra.fr
	Jacques Gallezot	INRA – LEIAA 65 boulevard de Brandebourg 94205 IVRY – SUR – SEINE gallezot@ivry.inra.fr
	Chantal Le Mouël	INRA – ESR Rue Adolphe Bobierre CS 61103 35011 RENNES Cedex Chantal.LeMouel@roazhon.inra.fr
2- Transformation et distribution des produits agro-alimentaires	Vincent Réquillart	INRA - ESR Chemin de Borde-Rouge – Auzeville BP 27 31326 CASTANET TOLOSAN requillart@toulouse.inra.fr
	Louis-Georges Soler	INRA – ESR INA PG BP 1 78850 THIVERVAL-GRIGNON Louis-Georges.Soler@grignon.inra.fr
3- Consommations alimentaires, risques alimentaires	Pierre Combris	INRA – CORELA 65 boulevard de Brandebourg 94205 IVRY – SUR – SEINE combris@ivry.inra.fr
	Pierre-Benoît Joly	INRA – ESR Université Pierre Mendès France BP 47 38040 GRENOBLE Cedex 9 joly@genoble.inra.fr
4- Environnement et espaces ruraux	Alban Thomas	INRA-ESR Chemin de Borde-Rouge – Auzeville BP 27 31326 CASTANET TOLOSAN thomas@toulouse.inra.fr
	Bertrand Schmitt	Unité UMR INRA-ENESAD en ESR 26 boulevard Petitjean BP 1607 21036 DIJON Cedex Bertrand.Schmitt@enesad.inra.fr

### Annexe 3. Composition de la cellule d'animation et d'interface du département ESR

<b>Animateur ESR</b>	<b>Adresse</b>	<b>Direction scientifique concernée</b>
Guy de Fontguyon (ESR Ivry-sur-Seine) (1)	INRA-ESR-LEIAA 65 boulevard de Brandebourg 94205 Ivry-Sur-Seine cedex fontguyo@ivry.inra.fr	Elevage et produits animaux
Zouhair Boushina (ESR Lille)	INRA-LERE-IAA 369 rue Jules Guesde BP 39 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex zouhair@lille.inra.fr	Elevage et produits animaux
Bernard Collombel (ESR Lille)	INRA-LERE-IAA 369 rue Jules Guesde BP 39 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex collombe@lille.inra.fr	Elevage et produits animaux
Pierre Rainelli (ESR Rennes)	INRA-ESR rue Adolphe Bobierre - CS 61103 35011 Rennes cedex rainelli@roazhon.inra.fr	Environnement, forêt et agriculture
Véronique Nichèle (ESR Ivry-sur-Seine)	INRA-ESR-CORELA 65 boulevard de Brandebourg 94205 Ivry-sur-Seine cedex nichele@ivry.inra.fr	Nutrition humaine et sécurité alimentaire
Jean-Claude Sourie (ESR Grignon)	INRA-ESR INA PG 78850 Thiverval-Grignon sourie@grignon.inra.fr	Plantes et produits du végétal
Daniel Hassan (ESR Toulouse)	INRA-ESR chemin de Borde-Rouge Auzeville BP 27 31326 Castanet-Tolosan cedex hassan@toulouse.inra.fr	Plantes et produits du végétal

(1) Responsable de la cellule.

**Annexe 4. Le dispositif de veille et d'expertise technico-économique (projet commun aux départements ESR et TPA ; rédaction : Z. Boushina, INRA-ESR Lille, B. Collombel, INRA-ESR Lille ; version provisoire)**

*- Objectifs*

Bousculés de manière permanente, depuis environ deux décennies, par une concurrence de plus en plus vive, les secteurs de l'agro-alimentaire subissent une forte pression à l'innovation. Si l'évolution des gammes de produits et des technologies en est accélérée, elle prend aussi l'apparence d'un "mouvement brownien". En effet, s'il existe encore des trajectoires technologiques de branche, il semble que celles-ci connaissent à la fois des potentialités d'inflexion plus radicales que par le passé, et un plus fort degré possible de variété interne. Cependant, l'accroissement des incertitudes ne concerne pas que le "techniquement réalisable" : il porte aussi sur "l'économiquement viable". La lecture des évolutions en cours et, plus encore, à venir, en devient difficile.

C'est ce contexte qui a amené de grands groupes de l'agro-alimentaire à mettre en place des fonctions de veille scientifique et technologique (VST), développées plus tôt dans des secteurs technologiquement plus sensibles, tels que l'armement. Mais la VST ne constitue pas un instrument de définition de stratégies seulement pour les entreprises : elle le devient aussi pour une évaluation ex ante des politiques scientifiques et technologiques des organismes publics de recherche. Ceci vaut, plus particulièrement, pour la recherche finalisée qui a, parmi ses objectifs, la production directe ou indirecte d'utilités techniques dans ses domaines de compétence. C'est le cas pour l'INRA – et, en son sein, des activités à finalités industrielle et alimentaire – qui doit pouvoir valider ex ante ses orientations et ses programmes.

Le projet présenté ici s'inscrit dans cette perspective. Initié par les départements ESR et TPA, il propose une contribution à la conception et à la mise en place d'un système de VST adapté aux besoins de l'INRA, dans le domaine de la recherche à finalité industrielle alimentaire.

Tout en s'inspirant des méthodes de VST existantes, développées principalement en entreprise, et sur lesquelles les auteurs de cette note ont déjà travaillé, il tentera d'apporter des corrections à deux types de défauts de ces méthodes :

- soit une trop forte coupure de la veille et de la prospective technologiques par rapport à l'environnement économique (veille "endogène" par dire d'experts),
- soit un encadrement économique de la veille trop strictement réduite à la recherche d'une connaissance des stratégies des concurrents (dans la lignée des travaux de Porter).

Un travail antérieur sur le secteur de la brasserie suggère l'idée qu'une bonne anticipation des besoins en utilités techniques des agents opérant sur le marché d'une branche exige une approche intégrative de l'évolution de la technologie, non seulement dans son appréhension scientifique et technique, mais également dans son intelligence économique. Centré sur les entreprises par souci de limiter le champ d'investigation, ce travail tend à montrer qu'une telle anticipation passe par la compréhension, en dynamique, des articulations existant entre la définition technico-économique de la qualité des produits (qui est au cœur de la transaction sur le marché), les modalités de la concurrence et les stratégies liées sur les segments de marché, et l'état et les contraintes d'évolution des outils techniques de production.

C'est ce type d'intelligence économique de la veille que nous tenterons d'expérimenter dans le cadre de ce projet. Son objectif ultime en est une prospective des besoins scientifiques et technologiques et leur traduction

dans des objectifs de recherche finalisée. Cet objectif ultime n'est cependant réalisable que s'il s'appuie sur un système de veille couvrant l'ensemble des éléments qui structurent et définissent l'évolution d'une branche industrielle.

Tout en ayant conscience qu'une telle restriction ne permet pas d'atteindre le niveau de connaissance souhaitable par rapport à l'objectif recherché, nous nous limiterons, au moins dans un premier temps, au domaine de l'offre : celle des produits et celle des technologies. Nous viserons donc une description fine de trajectoires technico-économiques de branches, enrichie par une connaissance de trajectoires individuelles d'entreprises significatives des évolutions en cours, et par celle des tendances endogènes des technologies. Ce projet nécessite donc une forte collaboration entre expertise économique, expertise scientifique et technologique et expertise industrielle.

De la même manière que, dans un souci de faisabilité, nous souhaitons restreindre nos premières approches au domaine de l'offre, nous nous donnerons d'autres limites :

i) En concertation avec le chef du département TPA, le projet démarrera sur le secteur laitier, avec un ordre de priorité à établir entre ses différents marchés (produits frais, fromages, etc.).

ii) L'objectif final est la modélisation, plus ou moins achevée, d'un système de veille, mais le travail sera décomposé en deux phases : une phase de construction de l'ossature du système d'observation qui doit permettre une économie descriptive du secteur étudié et une phase plus analytique sur les relations entre les variables descriptives retenues, dans l'optique d'une prospective sur le secteur.

iii) Nous procéderons à une sélection rigoureuse des données et informations pertinentes pour nourrir le système sans l'alourdir, mais cette sélection ne pourra se faire que progressivement.

#### *- Les objets de l'analyse des cohérences*

Partant du travail sur le secteur de la brasserie ainsi que des critiques que l'on peut formuler aux travaux classiques sur la veille, nous pensons que ces objets se composent d'un point de référence et de trois types de relations, à décrire et à analyser :

i) Le point de référence : la qualité des produits (sa construction du côté de l'offre) :

- les contenus de qualité : attributs techniques et attributs marchands de la qualité.

ii) La relation qualité-marché :

- classes de qualité/segments de marché/modalités de la concurrence : état d'incertitude du marché (certain, risqué, incertain) ; concurrence-prix, concurrence-qualité, concurrence-quantité.

- les stratégies de transformation du marché par les entreprises.

iii) La relation qualité-technologie (la qualité comme outil de production) :

- tendances de la technologie : technologie standard (procédés, outils de production) ; différenciation et variété technologiques.

- dynamique de la relation qualité-technologie : problèmes de maîtrise scientifique et technologique et/ou de maîtrise industrielle du couple technologie-qualité ; opportunités de "technologie push".

iv) La relation marché-technologie (effets "demand pull") :

- contraintes de la concurrence sur l'évolution des qualités : contraintes de standardisation (compétitivité-coûts et contraintes d'échelle) ; contraintes de renouvellement par l'innovation-produit (compétitivité-qualité).

- contraintes de la concurrence sur les outils de production : exigences technologiques en fonction du positionnement "qualité-marché" (standardisation-échelle ou variété-flexibilité).

- besoins d'évolution de l'offre de technologie : distinction standard versus spécifié.

#### *- La démarche*

Les points précédents seront étudiés dans le cadre d'une démarche à deux volets, qui peuvent être plus ou moins liés et plus ou moins décalés dans le temps, mais qui feront l'objet de feedbacks nécessaires à la mise en évidence des relations décrites précédemment.

##### i) Un volet descriptif

###### A. Les marchés

A.1. Les structures de la production (concentration, etc.)

A.2. Les tendances de la consommation (segmentation, stabilité, etc.)

A.3. Les entreprises (types, stratégies, etc.)

###### B. La technologie et les outils de production

B.1. Du côté de la "demande" de technologie de la part des entreprises

B.2. Du côté de l'offre de technologie

###### C. La qualité des produits

C.1. Gamme des qualités et attributs de qualité

C.2. Repérage des classes de qualité

##### ii) Un volet analyse des relations qualité-marché, qualité-technologie et marché-technologie

Ces deux volets constituent l'étape de mise en place et de premier test du système de veille. Dans une deuxième étape, une interprétation prospective des tendances devrait être possible : besoins d'offre de technologies et de recours à la recherche.

##### iii) Sources et données

Les données susceptibles d'être utilisées pour un tel travail sont de natures très diverses : données statistiques officielles, données sur la technologie, informations économiques professionnelles (données factuelles issues de revues professionnelles), etc. Ces données seront complétées, si nécessaire et autant que possible, par des dires d'experts (en priorité les chercheurs du département TPA, mais également tout expert pertinent, notamment des experts industriels).

Ces données devront faire l'objet d'une collecte et d'un classement aisément consultable et exploitable. La méthode employée sera donc la création et l'alimentation régulière d'une base de données, la plus complète possible, couvrant l'ensemble des aspects précités (produits, procédés, marchés, entreprises, etc.).

Cette démarche pourra en outre s'appuyer sur un autre type de tâche envisagée à la demande explicite du chef du département TPA : celle d'un appui à des questionnements ponctuels issus de ce département, voire en la réalisation d'études économiques ciblées portant sur des filières ou des technologies. Cet aspect devra, en priorité, s'adosser au dispositif prévu dans la mission de la cellule d'interface créée au sein du département ESR.

*- Les moyens*

Réaliser un tel travail suppose :

- Un système informatique performant de numérisation et de gestion de l'information : ce système est déjà disponible à Lille (logiciel de reconnaissance de caractères Omnipage de CAERE et gestionnaire de base de données en texte intégral Idealist de Basil Blackwell).
- L'accès à certaines revues, notamment professionnelles (Agia-Alimentation, RIA, etc.).
- Des moyens humains pour la construction et l'entretien de la base de données (l'équivalent de 0,5 à 0,6 équivalents temps plein (ETP) d'une secrétaire documentaliste).
- La couverture des besoins matériels de fonctionnement normal pour assurer une telle activité (téléphone, correspondance, déplacements, etc...). Ces besoins peuvent être couverts par l'équivalent de deux unités chercheur (UC).

**Annexe 5. La rubrique "Pour mieux comprendre l'actualité" de l'infoservice du département ESR : objectifs et titres disponibles au 1<sup>er</sup> juin 1999 (rédaction : C. Roger, INRA-ESR Montpellier)**

*- Objectifs*

Les agricultures française et européenne entrent dans une période où elles seront de plus en plus confrontées à de profonds changements sous les effets de :

- la transformation des formes de la négociation de la politique agricole au niveau national et international qui modifient les coalitions d'intérêt strictement agricoles, le fonctionnement en cogestion et élargit les débats à d'autres acteurs,
- la libéralisation des échanges agro-alimentaires qui n'a encore eu que peu d'effets, mais dont la montée en puissance va accroître l'instabilité des marchés (internes) et poser de nouveaux problèmes de régulation de la production dans un contexte mondial de contrôle, de convergence et d'interconnexion des politiques agricoles,
- la remise en cause d'un modèle unique de développement agricole basé sur la seule recherche de la productivité et le " tout intensif ",
- la "révolution" annoncée des biotechnologies qui se traduit par l'émergence de nouvelles demandes en matière de mode productif, de santé alimentaire et d'environnement,
- les nouvelles exigences, de mieux en mieux exprimées, des consommateurs et des citoyens en matière de sécurité alimentaire et de conditions de vie (emploi, environnement, etc.).

De nombreux travaux à l'INRA contribuent à prospecter ces incertitudes et ruptures, à éclairer les choix et les scénarios d'évolution de l'agriculture. Les spécialistes des sciences sociales, au même titre que les chercheurs des autres disciplines, sont régulièrement consultés par différents partenaires sur ces questions. En rendant compte de ces consultations et avis, sous une forme synthétique et accessible, la rubrique "Pour mieux comprendre l'actualité" a pour objectifs de mieux faire connaître les travaux du département ESR, d'informer l'ensemble de l'institut et ses partenaires du contexte socio-économique dans lequel évolue aujourd'hui l'agriculture, et d'aider les chercheurs de l'INRA à mieux intégrer la dimension économique et sociale dans leurs travaux.

*- Titres disponibles (au 1<sup>er</sup> juin 1999)*

Le "découplage" des aides à l'agriculture : un nouvel enjeu des négociations internationales et européennes

GATT, Uruguay Round et OMC

L'Agenda 2000

Le projet de Loi d'Orientation Agricole en France

Une question ardue pour les économistes : l'estimation des effets positifs et négatifs de l'agriculture sur l'environnement

La réforme de la politique agricole commune : faut-il compenser intégralement ou partiellement les baisses de prix ?

**Annexe 6. Le dispositif d'appui du département ESR au montage de projets européens : objectifs, modalités de fonctionnement et projets actuellement traités (rédaction : D. Aubert, INRA-ESR Toulouse, A.-M. Gogué, INRA-ESR Ivry-sur-Seine)**

*- Objectifs*

Le département ESR, en accord avec la Direction de la Communication (DIC), met en place un dispositif visant à aider les chercheurs des autres départements de l'institut à collecter l'information en sciences économiques et sociales dont ils ont besoin, en particulier pour construire l'argumentaire sur l'impact socio-économique de projets de recherche qu'ils vont soumettre en réponse aux appels à propositions du 5<sup>ème</sup> PCRD (Programme Communautaire de Recherche-Développement). Ce dispositif s'appuie sur les ressources documentaires et l'expertise des chercheurs du département travaillant sur les thèmes abordés dans les projets en cours d'élaboration.

*- Modalités de fonctionnement*

L'information sur le PCRD auprès des chercheurs de l'INRA est diffusée par la DRI (Direction des Relations Internationales), les correspondants Europe et les canaux habituels de l'institut, ainsi que les documentalistes de l'INRA, en particulier les responsables "documentation" (DIC) dans les centres qui seront les relais privilégiés pour informer et orienter vers le DESR en fonction des besoins en sciences économiques et sociales exprimés localement.

Dans cette optique, les outils de circulation de l'information seront principalement les sites Web de la DRI et du département ESR, les listes de discussion des réseaux documentaires de l'INRA (istinfo@versailles.inra.fr et doc-esr@enesad.inra.fr) pour toute information sur l'aide au montage des dossiers.

Le réseau des documentalistes du département ESR sera mobilisé autour d'une personne chargée de recevoir et traiter les demandes.<sup>13</sup> Cette personne travaillera en relation avec la cellule d'animation et d'interface que le département ESR a mis en place (interface entre le département ESR et les autres départements de l'institut).

Les coordinateurs ou responsables des projets en cours d'élaboration sont invités à :

- fournir les éléments disponibles sur leur projet (draft, état des contacts préparatoires, état d'avancement du projet),
- éventuellement préciser la demande : informations bibliographiques, données statistiques, aide à la construction de l'argumentaire socio-économique, expertise de chercheurs en sciences sociales, contacts avec des chercheurs du département ESR pour une éventuelle collaboration ou un partenariat dans le cadre du projet.

Un contact direct aura lieu dans un délai assez rapproché entre la personne chargée des études documentaires et le demandeur pour :

- s'assurer de la (bonne) compréhension de la demande,

---

<sup>13</sup> En attendant le recrutement d'un(e) documentaliste, la fonction est assurée par A.-M. Gogué (gogue@ivry.inra.fr), responsable de la mission documentation du département ESR.

- indiquer ce qui peut être fait, dans le cadre du dispositif ESR (notamment en cas de difficultés prévisibles de collecte des éléments d'analyse et/ou de faiblesse ou d'absence de capacité d'expertises dans le(s) département(s) de l'institut).

Une recherche bibliographique élaborée facilitera la constitution d'un dossier de synthèse exposant les points de l'argumentaire et le repérage de personnes ressources.

*- Documents fournis*

Le département ESR fournira alors un dossier qui rassemblera les résultats de la recherche documentaire (interne et externe, nationale et européenne) réalisée et permettra d'identifier les capacités d'expertise sur le projet concerné à l'intérieur du département ESR ou à l'extérieur de celui-ci (département SAD, autres établissements de recherche ou d'enseignement supérieur, instituts spécialisés, etc.). L'avis des experts potentiels du département ESR pourra être directement sollicité pendant l'élaboration du dossier. On s'efforcera aussi de prendre en compte les questions précises à remplir dans le cadre des formulaires à déposer auprès de la Commission européenne.

Le dossier transmis pourra servir à la discussion entre demandeurs et "experts".

S'il y a lieu, une réunion entre les chercheurs qui déposent un projet et les chercheurs du département ESR pertinents sera organisée par la cellule d'animation et d'interface du département ESR afin de :

- compléter et valider le dossier,

- éventuellement établir des relations scientifiques de collaboration au projet (interdisciplinarité souhaitée dans l'esprit du PCRD),

- etc.

*- Premiers projets traités et en cours*

E. Lhoste, unité Ecologie et Physiologie du Système Digestif de Jouy-en-Josas, département NASA, "Is the production of butyrate a suitable criterion to select non-digested carbohydrates (fibre) for the protection against colonic diseases (cancer, inflammatory bowel diseases)?".

V. Braesco, unité Maladies Métaboliques et Micronutriments de Clermont-Ferrand, département NASA, "Personnes âgées, vitamines liposolubles".

V. Coxam, unité Maladies Métaboliques et Micronutriments de Clermont-Ferrand, département NASA, "Prévention nutritionnelle de l'ostéoporose : influence des phyto-oestrogènes.

E. Oswald, unité associée de Microbiologie Moléculaire de l'école nationale vétérinaire de Toulouse, département SA, "Attaching/effacing Escherichia Coli".

C. Boucher, laboratoire de Biologie Moléculaire des Relations Plantes-Microorganismes de Toulouse, département SPE, "Etude de bactéries du genre Ralstonia qui sont à la fois, une bactérie phytopathogène récemment introduite en Europe, une bactérie ayant un potentiel pour la bioremédiation des sols".

M. Villar, unité Amélioration, Génétique et Physiologie Forestières d'Orléans, département FMN, "Production d'énergie à partir du bois de saule".

**Annexe 7. Les recherches en économie forestière : collaborations entre le département ESR et le département Forêts et Milieux Naturels (rédaction : D. Normadin, INRA-ESR Nancy, 26 avril 1999)**

Le récent rapport "Prospective : la forêt, sa filière et leurs liens au territoire" réalisé par la DADP de l'INRA avec la collaboration de la DERF a clairement mis en évidence le fort déficit français de recherches en économie forestière tant en ce qui concerne l'adéquation avec les nombreuses demandes adressées par les acteurs de la prospective que pour argumenter les hypothèses mêmes du rapport. Ce constat, nettement souligné aussi dans le rapport de J.L. BIANCO au Premier Ministre, milite pour un développement des relations entre les deux départements. Ces relations peuvent être envisagées d'une part sur le plan des champs thématiques des schémas directeurs des deux départements, d'autre part sur celui de recrutements coordonnés.

Au niveau des champs thématiques ESR, les travaux d'économie forestière s'inscrivent principalement dans le champ 1 (production, marchés et échanges agricoles) et dans le champ 4 (environnement et espaces ruraux). Il s'agit d'une part d'éclairer les conditions de la production forestière au niveau des systèmes de production (itinéraires techniques, facteurs de production et substituabilité, risques, résultats marchands et non marchands) et des unités de production (comportements des producteurs). Il s'agit d'autre part d'évaluer la demande sociale en services non marchands procurés par la forêt et les coûts induits par leur gestion. Sur ces deux plans, et notamment le premier, les analyses économiques doivent s'appuyer sur des modélisations des écosystèmes forestiers et de la production ligneuse. Des relations fécondes semblent donc pouvoir s'établir avec la plupart des champs thématiques du département FMN (par exemple : économie de la mycorhization, rentabilité de l'amélioration génétique, économie des peuplements irréguliers, quantification et valorisation de la biodiversité, etc.).

Au plan des recrutements, un poste dont le profil a été élaboré en concertation entre les deux départements a été ouvert en 1999. Prenant acte des conclusions du travail de prospective et de l'état actuel des travaux en économie forestière, le choix a porté sur un profil d'économie industrielle appliquée à l'exploitation et à la transformation des bois. Certes, les problèmes d'économie des ressources forestières (économie de la production forestière, économie de l'environnement) sont encore très insuffisamment traités du fait du faible effectif disponible, mais ils sont déjà abordés. En revanche, les travaux portant sur les marchés, la transformation et les échanges du bois et de ses produits dérivés, la structuration et l'organisation de l'appareil industriel sont pratiquement inexistantes, à l'INRA comme en France. La question de l'amélioration de la compétitivité de la filière bois française, d'autant plus prégnante que des contraintes environnementales s'exercent de plus en plus fortement sur la production forestière, apparaît pourtant comme le défi majeur des années à venir (rapport prospective, rapport BIANCO). Le recrutement d'un scientifique expérimenté sur les questions d'organisation des firmes, de théorie des contrats et des incitations, d'économie de l'information, est ainsi apparue comme une priorité dans le contexte d'une filière bois caractérisée par une forte dispersion et un manque certain de coordination entre agents.